

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2020 - 04

Janvier

SOMMAIRE

**Commission permanente du Conseil Départemental
Réunion du 17 décembre 2019**

Désignations dans divers organismes et instances	7	Demande de garantie départementale simplifiée MAISONS ET CITES : opération de réhabilitation de 76 logements situés sur le département du Nord pour un montant total de 4 646 522 € - Contrat de prêt n° 93854	20
Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) pour l'exercice 2019	10		
Demande de garantie départementale simplifiée PARTENORD HABITAT : opération de construction de 15 logements situés rue Jean Lutas à Aniche pour un montant total de 770 000 € - Contrat de prêt n° 102189	12	Demande de garantie départementale simplifiée FLANDRE OPALE HABITAT : opération de construction de 12 logements situés Le Domaine des Busseroles à Estaires pour un montant total de 1 249 700 € - Contrat de prêt n° 100345	22
Demande de garantie départementale simplifiée PARTENORD HABITAT : opération de construction de 19 logements situés rue Pasteur à Bruille-lez-Marchiennes pour un montant total de 1 044 000 € - Contrat de prêt n° 102188	14	PARTENORD HABITAT : demande de garantie pour un emprunt de 35 000 000 € auprès d'Arkea dans le cadre de son ingénierie financière pour des opérations de réhabilitation	24
Demande de garantie départementale simplifiée PARTENORD HABITAT : opération de construction de 3 logements situés rue Victor Hugo à Trélon pour un montant total de 183 000 € - Contrat de prêt n° 102304	17	PARTENORD HABITAT : demande de garantie pour un emprunt de 8 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour la construction et les aménagements de bâtiments administratifs	27
		PARTENORD HABITAT : demande de garantie pour un emprunt de 4 000 000 € auprès de la banque Nef finance éthique pour la construction de nouveaux logements sociaux	30

PARTENORD HABITAT : annulation de la garantie pour BAUVIN (délibération DFCG/2018/202 du 9 juillet 2018) pour prêt Caisse des Dépôts et Consignations de 4 046 000 €	33	Etude pour un plan d'actions innovantes pour l'amélioration de l'accès à l'offre de santé (offres de soin et prévention), en faveur des publics et territoires prioritaires du Département du Nord	67
Ventes de parcelles non bâties	35	Soutien à l'innovation et à l'émergence de nouveaux projets préventifs FSL	69
Convention de servitude	39		
Acquisitions routières et/ou indemnités des propriétaires	44	Approbation du protocole de fonctionnement relatif aux cellules de prévention de l'évitement scolaire et de sa charte déontologique partagée pour l'échange d'informations	74
Déclassement de l'immeuble de l'Inspection Académique à Lille	48		
Protocole transactionnel contentieux travaux du CER de Templemars	51	Attribution des participations financières 2020 dans le cadre de l'appel à initiative départemental en matière d'actions de soutien à la parentalité	76
Ouverture et financement de 8 unités de vie pour personnes handicapées âgées en EHPAD	56		
Lancement d'un appel à initiatives pour l'aide départementale au financement d'équipements innovants dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du Nord	59	Prorogation par voie d'avenants des conventions établies avec les établissements belges pour l'accueil d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance pour l'année 2020	95
Poursuite du soutien au secteur des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) autorisés dans le cadre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap	61	Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'opération de reconstruction du Collège Paul Duez et la construction d'une salle de sport à Cambrai	98
Demandes de remise gracieuse d'une créance, formulées par des usagers au titre de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'Allocation d'Accueil Familial (AAF), l'Aide Sociale Générale (ASG), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie Forfaitaire, à domicile, en établissement (APA), la Prestation Spécifique Dépendance (PSD)	64	Tarifs repas 2020 et soutien à l'approvisionnement local	100
		Dotations spécifiques pour la pratique sportive au collège - Attribution des montants par collège au titre de l'année scolaire 2019/2020	107
		Ecole européenne de Lille - Participation de la MEL - Convention modificative	113

Programmation et partenariats pour les équipements culturels départementaux suivants : le musée départemental Matisse, le Musverre, le musée départemental de Flandre, le Forum départemental des Sciences et un projet transversal	115	Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Grands Projets de Maillage Territorial - Mise à 2x2 voies de la RD 642 entre Hazebrouck et Renescure - Ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique	139
Archéologie - partenariat avec le Musée de la Bataille de Fromelles (MEL) pour la réalisation d'une exposition intitulée « Les disparus de Pheasant Wood : identifier les soldats de la Grande Guerre par les sciences » à destination des collèges du département	118	Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une douzième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal	141
Attribution de subventions dans le cadre du dispositif « Résidences d'artistes en collège » (Résac) pour l'année 2019-2020 et signature de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec les scènes nationales	120	Trajectoire Voirie 2016-2020 - Voie nouvelle prolongeant la RD 964 à Fourmies depuis la place Alfred Derigny jusqu'à la rue Bernburg dénommée « Barreau de Fourmies » - Bilan de la concertation	148
Dénomination des rues et routes sur la station touristique du ValJoly	127	Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €	150
Attribution d'une subvention d'investissement pour l'Association des Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial	129	Participation globale du Département du Nord au comité d'itinéraire de l'EuroVelo 4 animé par l'association « Calvados Attractivité »	152
Attribution d'une subvention à l'Association Cap Nord au titre des éco-manifestations touristiques	131	Politique de la Ville : Autorisation à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la MEL	154
Aide aux associations sportives de collèges publics et privés pour favoriser l'apprentissage de la natation dans le cadre du dispositif « je nage au Valjoly »	133	Politique de la Ville : Autorisation à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la CAMVS	156
Trajectoire Voirie 2016-2020 - Grands Projets de Maillage Territorial - Doublement de la RD 70 sur le territoire des communes de Raismes et Petite Forêt - Convention avec la DIR Nord relative à la réalisation des travaux d'aménagement de l'échangeur n° 7 de l'autoroute A23	137	Politique de la Ville : autorisation à signer les Protocoles d'Engagements Renforcés et Réciproques de la MEL, de la CUD et de la CAVM jusqu'à 2022	158
		Politique de l'habitat et du Logement - Dispositifs Nord Equipement Habitat Solidarité et J'Amén'Age 59, subventions aux particuliers	160

**DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 DECEMBRE 2019**

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290872-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 30 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Désignations dans divers organismes et instances

Vu le rapport DAJAP/2019/379

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4^e alinéa de l'article L.3121-15 du Code général des collectivités territoriales sont remplies, pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau ci- annexé.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Mesdames FILLEUL et MARTIN, porteuses respectivement des pouvoirs de Monsieur DUHEM et Madame BRIDOUX, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**DESIGNATIONS PAR LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DES PERSONNALITES QUALIFIEES
AU SEIN DES COLLEGES PUBLICS
AVIS DU DEPARTEMENT**

ETABLISSEMENTS	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE PERSONNALITES QUALIFIEES	PERSONNALITES QUALIFIEES DESIGNES - RENOUVELLEMENT 2018-2021
Collège Public Molière à Villeneuve d'Ascq	Code de l'éducation, articles R.421-34 Fiche de proposition du 15/10/2019	2018-2021	<u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <i>Nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i>	Après avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Olivier URBANIAK
Collège Public Anne Frank à Grande Synthe	Code de l'éducation, articles R.421-34 Fiche de proposition du 15/10/2019	2018-2021	<u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <i>Nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i>	Après avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Lydie LESIEN

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT DEUX PERSONNALITES QUALIFIEES**

Collège Public Denis Saurat à Trélon	Code de l'éducation, articles R.421-34	2018-2021	<u>au Conseil d'administration :</u> 2 personnalités qualifiées <i>Une Nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i>	Décision de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de 2nde personnalité qualifiée :</u> Mme Sandrine TETAERT
---	---	-----------	---	---

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291025-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) pour l'exercice 2019.

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions pour un montant de 65 000 € selon la répartition suivante :
 - 10 000 € au Comité Amiante Prévenir et Réparer ;
 - 10 000 € au Collectif d'Accompagnement et de Prévention des Risques d'Amiante (CAPRA) ;
 - 10 000 € à l'Association Locale de Défense des Victimes de l'Amiante Sambre – Avesnois (ALDEVA SA) ;
 - 15 000 € à l'association « le Camion » ;
 - 20 000 € à l'Association Laïque Anichoise de Promotion d'Animation et de Gestion Educative (L.A.P.A.G.E.).
 - de modifier la convention attributive d'aide financière à la société de production « Les Docs du Nord » comme indiqué dans le rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits sur l'opération 35004OP001 du budget départemental 2019.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Mesdames FILLEUL et MARTIN, porteuses respectivement des pouvoirs de Monsieur DUHEM et Madame BRIDOUX, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290848-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Demande de garantie départementale simplifiée PARTENORD HABITAT : opération de construction de 15 logements situés rue Jean Lutas à Aniche pour un montant total de 770 000 €- Contrat de prêt n° 102189

Vu le rapport DFCG/2019/491

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 770 000 €, souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur »), auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 102189 constitué d'une ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 15 logements situés rue Jean Lutas à Aniche.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires
Juridiques et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291273-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Demande de garantie départementale simplifiée PARTENORD HABITAT : opération de construction de 19 logements situés rue Pasteur à Bruille-lez-Marchiennes pour un montant total de 1 044 000 € - Contrat de prêt n° 102188

Vu le rapport DFCG/2019/491

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 044 000 €, souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 102188 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 19 logements situés rue Pasteur à Bruille- Lez-Marchiennes.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

1.1

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291275-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Demande de garantie départementale simplifiée PARTENORD HABITAT : opération de construction de 3 logements situés rue Victor Hugo à Trélon pour un montant total de 183 000 € - Contrat de prêt n° 102304

Vu le rapport DFCG/2019/491

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 183 000 €, souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 102304 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 3 logements situés rue Victor Hugo à Trélon.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

1.1

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291274-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Demande de garantie départementale simplifiée MAISONS ET CITES : opération de réhabilitation de 76 logements situés sur le département du Nord pour un montant total de 4 646 522 € - Contrat de prêt n° 93854

Vu le rapport DFCG/2019/491

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 4 646 522 €, souscrit par MAISONS ET CITES (ci-après désigné « l'emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 93854 constitué de trois lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 76 logements situés sur le département du Nord.

Ledit contrat est joint en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur MANIER est Vice-Président de la SA HLM Maisons et Cités Soginorpa. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur KANNER avait donné pouvoir à Monsieur MANIER. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291276-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Demande de garantie départementale simplifiée FLANDRE OPALE HABITAT : opération de construction de 12 logements situés Le Domaine des Busseroles à Estaires pour un montant total de 1 249 700 € - Contrat de prêt n° 100345

Vu le rapport DFCG/2019/491

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 249 700 €, souscrit par FLANDRE OPALE HABITAT (ci-après désigné « l'emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 100345 constitué de quatre lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 12 logements situés Le Domaine des Busseroles à Estaires.

Ledit contrat est joint en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, 51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290847-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : PARTENORD HABITAT : demande de garantie pour un emprunt de 35 000 000 € auprès d'Arkea dans le cadre de son ingénierie financière pour des opérations de réhabilitation.

Vu le rapport DFCG/2019/494

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 35 000 000 €, souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur »), auprès d'Arkea Banque, afin de financer ses investissements d'opérations neuves ou acquis améliorés, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Prêts auprès d'Arkéa Banque	
Type de produit	Prêt à taux fixe
Montant total	35 000 000 €
Versement des fonds	Tirage unique le 02/03/2020
Commission d'engagement	24 500 €
Garantie	100 % par le CD 59
Durée	40 ans
Taux d'intérêt	1,39 %
Amortissement	Progressif
Base de calcul des intérêts	exact/360 jours
Périodicité	Trimestrielle
Remboursement anticipé	Possible à chaque échéance Préavis : 1 mois Indemnité : fixe , actuarielle

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

1.2

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291293-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : PARTENORD HABITAT : demande de garantie pour un emprunt de 8 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour la construction et les aménagements de bâtiments administratifs.

Vu le rapport DFCG/2019/494

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 8 000 000 €, souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur »), auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France, afin de financer ses dépenses de construction et d'aménagements de bâtiments administratifs, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-après :

Prêts auprès la Caisse d'Epargne Hauts de France	
Type de produit	Prêt à taux fixe
Montant total	8 000 000 €
Commission d'intervention	4 000 €
Garantie	100 % par le CD 59
Durée	20 ans
Taux d'intérêt	0,87 %
Amortissement	Echéances constantes
Base de calcul des intérêts	360/360 jours
Périodicité	Trimestrielle
Remboursement anticipé	Possible à chaque échéance avec paiement d'une indemnité actuarielle Préavis : 2 mois

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

1.2

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291292-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : PARTENORD HABITAT : demande de garantie pour un emprunt de 4 000 000 € auprès de la banque Nef finance éthique pour la construction de nouveaux logements sociaux.

Vu le rapport DFCG/2019/494

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 4 000 000 €, souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Nef financement éthique, afin de financer ses investissements de construction de nouveaux logements sociaux, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Prêt auprès de La Nef financement éthique	
Type de produit	Prêt à taux fixe
Montant total	4 000 000 €
Déblocage	10% minimum du montant du prêt à chaque déblocage
Frais de dossier	0,15% HT
Garantie	100 % par le CD 59
Durée	20 ans après différé d'amortissement en capital en début de prêt de 6 mois
Taux d'intérêt	0,80 %
Modalités de remboursement	80 trimestres de 54 156,50 € hors assurance après un différé d'amortissement de 6 mois
Mode de calcul des intérêts	exact/360 jours
Périodicité	Trimestrielle
Part de capital Nef	Souscription de parts sociales obligatoire : 10 parts sociales Nef (soit 300 € de souscription)

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

1.2

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291294-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : PARTENORD HABITAT : annulation de la garantie pour BAUVIN (délibération DFCG/2018/202 du 9 juillet 2018) pour prêt Caisse des Dépôts et Consignations de 4 046 000 €.

Vu le rapport DFCG/2019/494

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

DECIDE à l'unanimité:

- d'annuler la garantie qui avait été accordée par délibération du 9 juillet 2018 (DFCG/2018/202) à PARTENORD HABITAT, pour un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 4 046 000 €, (contrat de prêt n°74046), pour la construction de 34 logements rue du Chemin Blanc à Bauvin ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de ce même organisme. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LECHNER et Monsieur PLOUY avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames STANIEC-WAVRANT et ARLABOSSE. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290850-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Ventes de parcelles non bâties

Vu le rapport DAI/2019/490

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'erratum ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des délaissés de voirie routière qui ne sont plus utilisés pour la circulation suite à des modifications de tracé ;
- d'approuver la mise en vente des parcelles non bâties aux conditions reprises en annexe I ci-jointe, au profit des acquéreurs mentionnés, de leurs ayants droits ou ascendants ou des sociétés civiles ou anonymes ou commerciales ou des entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue de l'acquisition, les ventes pouvant également être directement consenties aux anciens propriétaires, en cas d'exercice de leur droit de priorité, aux titulaires d'un droit de préemption et aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée des parcelles reprises en annexe I ci-jointe, si les acquéreurs en font la demande, et, dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit des personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires à l'acquisition ;
- d'encaisser les recettes sur l'opération 33003OP002.
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, servitude, et protocole, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 16.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE I/a – VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission Permanente
<p>VILLENEUVE D'ASCQ Section NO n° 1 090 pour 19 m² 1 092 pour 99 m² 1 094 pour 212 m² 1 096 pour 325 m² Soit au total 655 m²</p> <p>Monsieur et/ou Madame D-T 59650 VILLENEUVE d'ASCQ</p>	<p>Parcelles bâties acquises dans le cadre de l'aménagement des RD 94 et 506 par actes des 20 février, 18 mars, 3 avril et 7 juin 1991, aux prix de :</p> <p>39 636 € (NO 1090-1091, ex.72) 65 553 € (NO 1092-1093, ex.70) 53 537 € (NO 1094-1095, ex.69) 62 504 € (NO 1096-1097, ex.68)</p> <p>Prix d'acquisition : En moyenne 133 € le m²</p>	<p>Terrains nus en nature de friche situés en zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation domaniale :</u> 85 000 € (marge de négociation de 15 %)</p> <p><u>Observations :</u> - Les acquéreurs sont les futurs propriétaires riverains (NO n° 1101) et souhaitent acheter ces parcelles dans le cadre d'un projet immobilier. - Par délibération de la Commission permanente du 3 mai 2010, le Département a autorisé leur cession à l'euro symbolique au profit de la Ville de Villeneuve d'Ascq en vue de l'aménagement de jardins familiaux. La Ville s'est désistée en 2013 en raison de l'abandon du projet.</p>	<p>85 000 € hors frais pour 655 m²</p>	<p>33003OP002</p>	<p>85 000 € hors frais pour 655 m²</p>

ANNEXE I/b – VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission Permanente
ODOMEZ section U n° 1647 pour 8 734 m ² M. et/ou Mme S 59970 ODOMEZ	Parcelle acquise dans le cadre du projet de déviation de la RD 954, contournement d'Odomez, par acte du 9 mai 2003 au prix de 10 000 €	Parcelle en nature de terre sise en zone naturelle, au Plan Local d'Urbanisme Estimation du Domaine : 27 novembre 2018 : environ 13 000 € Observations : - La parcelle est située sur l'ancienne friche industrielle de l'usine Khulman dont les sols sont pollués et peuvent renfermer des vestiges de construction - Terrains compris dans la convention cadre pour la gestion cynégétique des espaces naturels sensibles, propriétés du Département du Nord - Monsieur et Madame SALOPPE sont propriétaires riverains	1,50 € le m ² soit 13 000 € hors frais pour 8 734 m ²	33003OP002	1,50 € le m ² soit 13 000 € hors frais pour 8 734 m ²

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291484-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Convention de servitude

Vu le rapport DAI/2019/490

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'erratum ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'établissement de la servitude ;
 - d'autoriser une prise de possession anticipée de la parcelle reprise en annexe II ci-jointe, si les demandeurs de convention de servitude en font la demande et, dans l'hypothèse où celle-ci est consentie au profit des personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires à l'acquisition.
 - d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, servitude, et protocole, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 16.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 17 DECEMBRE 2019

ERRATUM AU RAPPORT N° DAI/2019/490 (1.4)

OBJET : Ventes de parcelles non bâties - Convention de servitude - Acquisitions routières et/ou Indemnisations des propriétaires - Déclassement de l'immeuble de l'Inspection Académique à Lille - Protocole transactionnel contentieux travaux du CER de Templemars.

Suite à une adaptation du tracé de la servitude au profit de RESONOR, le plan joint en annexe II du rapport doit être modifié.

En conséquence, il convient de remplacer le plan de l'annexe II du rapport par le plan joint au présent erratum.

La Direction des Affaires Juridiques et de
l'Achat Public
Service Assemblées et Contrôle de la Légimité

Cheminement du réseau de chaleur dans le sous-sol du siège du département du Nord



Le 23-10-2019

résonor

ANNEXE II - CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE RESONOR

L'immeuble « Le Forum » est relié au réseau de chauffage urbain, exploité par la société RESONOR, Société Anonyme dont le siège social est situé 37 Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny à Saint-André-Lez-Lille, via une antenne de chauffage construite dans le vide sanitaire de cet immeuble et alimentant la sous-station de celui-ci, en mitoyenneté de la voie en Demi-lune. Le Département du Nord a acquis progressivement à partir de 1990 les lots au sein de la copropriété du Forum, immeuble adjacent à l'Hôtel du Département, dont il est devenu pleinement propriétaire en février 2012.

La Ville de Lille a confié, par convention du 1^{er} juin 1990, à RESONOR le service de distribution publique d'énergie calorifique de Lille. Le contrat confié ainsi à RESONOR, délégataire, prendra fin le 31 décembre 2024. Les droits et obligations de l'autorité délégante ont été transférés de la Ville à la Métropole Européenne de Lille à compter du 1^{er} janvier 2015 en application de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles. Cette antenne, réseau de chauffage urbain, traverse depuis 1988 la totalité de l'immeuble FORUM et a été prolongée le long de la Demi-lune alimentant ainsi en chaleur un ensemble d'immeubles situés rue de Tournai. Elle doit faire l'objet d'une rénovation et d'une adaptation par RESONOR.

Dans le cadre de l'opération « projet Forum », l'immeuble « Le Forum » doit être déconstruit et un nouvel aménagement réalisé.

De fait, l'antenne de chauffage urbain doit être mise hors service et remplacée par une nouvelle antenne reliant la rue Gustave Delory et le passage de la Demi-lune afin d'assurer la continuité de service public de distribution de chaleur auprès de l'ensemble des abonnés de ce service public de la rue de Tournai et ainsi libérer le foncier du Forum de toute servitude.

Pour ce faire, cette nouvelle antenne doit être construite avant le 31 mai 2020 dans le sous-sol du siège du Département du Nord, celui-ci étant mitoyen à la Demi-lune.

Dans le cadre de ces travaux, les parties ont décidé la conclusion d'une convention de servitude de passage du réseau de chauffage urbain sous l'emprise de la parcelle cadastrée section TN n° 8 à Lille pour une superficie de 1 742 m², selon les plans suivants.

Cette convention de servitude est consentie à RESONOR, en sa qualité de délégataire, à titre gratuit. L'ensemble des travaux et frais inhérents au projet sont à la charge exclusive du délégataire. Le délégataire s'engage à réaliser les travaux dans le respect des obligations réglementaires, sous son entière responsabilité, et devra informer et obtenir l'accord préalable du propriétaire sur le déroulement des travaux et l'ensemble des interventions réalisées sur les canalisations. Il devra prendre l'ensemble des mesures nécessaires pour ne pas gêner l'usage de l'immeuble et réaliser les travaux de remise en état après toute intervention.

Cette convention de servitude sera reprise dans un acte notarié et fera l'objet d'une transcription au service de publicité foncière.

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291485-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Acquisitions routières et/ou indemnités des propriétaires

Vu le rapport DAI/2019/490

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'erratum ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'acquisition à l'amiable, auprès des propriétaires et des tiers ayant légitimité à les représenter, des parcelles nécessaires au projet routier repris dans le tableau annexé au rapport (Annexe III/a ci-jointe) ;
 - d'autoriser l'acquisition sous DUP, auprès des propriétaires et des tiers ayant légitimité à les représenter, des parcelles nécessaires au projet routier repris dans le tableau annexé au rapport (Annexe III/b ci-jointe) ;
 - d'autoriser l'indemnisation des propriétaires et le versement de toute autre indemnité légale, tels que précisés dans les tableaux annexés au rapport, aux tiers ayant légitimité à les représenter et percevoir les indemnités et de verser les frais inhérents aux projets ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les opérations 21001OP003 (Annexe III/a ci-jointe) et 21003OP008 (Annexe III/b ci-jointe) ;
 - d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, servitude, et protocole, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 16.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE III/a-ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission Permanente
<p>LA LONGUEVILLE Section B n^{os} 1 209 pour 542 m² 1 210 pour 138 m² Soit un ensemble de 680 m²</p> <p>Propriétaire : Mme Andrée CERISIER Décédée le 9 avril 2002, Sans héritiers connus, L'Etat a été désigné curateur de la succession déclarée vacante.</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge</p> <p>Canton d'Aulnoye-Aymeries</p> <p>RD 649</p>	<p>Immeuble d'habitation, libre d'occupation, en bordure de la RD 649 en zone NC du POS.</p> <p><u>Estimation domaniale :</u> Environ 15 000 €</p> <p><u>Observation :</u> - En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p>	<p>Propriétaire : Indemnité principale : 15 000 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 2 000 €</p>	<p>21001OP003</p>	<p>Propriétaire Indemnité principale : 15 000 €</p> <p>Frais estimés à 2 000 €</p>

ANNEXE III/b – ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES PROPRIETAIRES

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission Permanente
<p>REXPOËDE Section B n° 791 pour 54 m²</p> <p>Propriétaire : SCI REX 8 route d'Ypres 59122 REXPOËDE</p> <p>Société en liquidation judiciaire ayant comme liquidateur Maître Alexandre DELEZENNE 18 Place du Palais de Justice 59140 DUNKERQUE</p>	<p>Opération n° DKC033 relative à la mise hors gel de la RD 916A sur le territoire des communes de Warhem, Rexpoëde et Oost-Cappel</p> <p>Arrondissement de DUNKERQUE</p> <p>Canton de Wormhout RD 916A</p>	<p>Parcelle libre d'occupation en nature de chemin, sise en zone non constructible au Plan Local d'Urbanisme</p> <p>Indemnisation du propriétaire : Indemnité principale : 81 €</p> <p>Indemnité compensatrice de remplissage : 20,25 €</p> <p>Estimation du Domaine : En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p>Observations : - Par délibération du 20 octobre 2003, le Conseil général a approuvé le projet de mise hors gel sur le territoire des communes de Warhem, Rexpoëde et Oost-Cappel.</p> <p>- Dans le cadre de cette opération, le Département doit acquérir la parcelle B 791 appartenant à la SCI REX, société en liquidation judiciaire.</p> <p>- L'acte notarié n'a pas pu être régularisé avant la fin de la déclaration d'utilité publique permettant l'octroi d'une indemnité de remplissage au vendeur. Il s'agit aujourd'hui de formaliser le transfert de propriété au profit du Département de cette emprise avec l'attribution d'une indemnité compensatrice de remplissage, d'un montant identique.</p>	<p>101,25 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 300 €</p>	<p>21003OP008</p>	<p>101,25 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 300 €</p>

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291486-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Déclassement de l'immeuble de l'Inspection Académique à Lille

Vu le rapport DAI/2019/490

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'erratum ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- de constater la désaffectation et vacance de l'immeuble sis 1-3-5 rue Claude Bernard et 16-18 rue Malus, cadastré LX 62, à Lille ;

- de prononcer en conséquence le déclassement de l'immeuble sis 1-3-5 rue Claude Bernard et 16-18 rue Malus, cadastré LX 62, à Lille et de constater son appartenance au domaine privé départemental (annexe IV ci-jointe).

- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, servitude, et protocole, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 16.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE IV - DÉCLASSEMENT DE L'IMMEUBLE DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE À LILLE

Le Département est propriétaire, depuis le 6 mars 1963, de l'ensemble immobilier sis 1-3-5 rue Claude Bernard et 16-18 rue Malus à Lille d'une surface utile de 5 477 m² environ, occupé depuis sa construction par l'Inspection Académique.

Par bail du 14 septembre 2004, le Département a renouvelé la location de cet ensemble immobilier moyennant le paiement d'un loyer annuel fixé à 270 165,78 €. Ce bail a été dénoncé par les parties, le Département souhaitant récupérer le bien et l'Etat ayant un projet de regroupement des services du Rectorat et de l'Inspection Académique, dans un bâtiment à construire. Une convention d'occupation précaire a été signée le 28 janvier 2010 prévoyant notamment une résiliation possible par la seule volonté du preneur moyennant un préavis de 6 mois.

Par délibération du Conseil départemental du 16 avril 2018 et de la Commission permanente du Conseil départemental du 19 novembre 2018, le Département du Nord a désigné la SAS BECI comme lauréat de l'appel à candidatures en vue de la cession amiable de l'ensemble immobilier dit « Inspection Académique » sis 1-3-5 rue Claude Bernard et 16-18 rue Malus à Lille, cadastré LX 62 pour une contenance de 1 814 m² moyennant une offre de 6 400 000 €.

Une promesse de vente a été signée entre les parties le 4 février 2019, sous les conditions de désaffectation future et libération de l'immeuble par les services de l'Etat, au plus tard à la fin du 2nd semestre 2019, d'acter dans les six mois suivant la désaffectation, le déclassement de l'immeuble et enfin de délibérer pour approuver sa vente.

Par courriers des 30 avril et 6 mai 2019, la Direction Régionale des Finances Publiques des Hauts-de-France et Département du Nord et le Rectorat de l'Académie d'Amiens-Lille ont confirmé la libération du site le 29 novembre 2019.

La libération par les services de l'Etat a été constatée le 29 novembre 2019 par un procès-verbal d'état des lieux de sortie contradictoire entre le Département et l'ancien occupant.

Postérieurement à ce procès-verbal, un constat d'huissier a confirmé l'effectivité de la libération des lieux et la vacance de ce site.

Il convient dès lors de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de cet ensemble immobilier.

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291487-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine FILLEUL, Françoise MARTIN.

OBJET : Protocole transactionnel contentieux travaux du CER de Templemars.

Vu le rapport DAI/2019/490

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'erratum ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la conclusion du protocole transactionnel avec les gérants de la SCI B.C.M.M YES, prévoyant le versement d'une indemnité définitive de 80 000 €, selon les modalités définies dans le rapport et l'annexe V ci-jointe;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur l'opération 33002OP004.
 - d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, servitude, et protocole, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 16.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE V - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONTENTIEUX TRAVAUX DU CER DE TEMPLEMARS

Par baux des 7 février et 22 mars 2001 et avenant du 23 mars 2012, le Département a pris en location auprès de la SCI B.C.M.M YES et depuis le 1^{er} février 2001, l'immeuble situé rue Jacques Messenger, Zone d'Activités à Templemars.

Dans le cadre de la réorganisation de ses services, le Département, par courrier du 13 juin 2019, a signifié à la SCI la résiliation du bail de location au 31 janvier 2020.

Par correspondance du 29 août 2019, Monsieur Bruno DUFRASNE, cogérant de la SCI B.C.M.M YES a demandé au Département la remise à l'état d'origine des locaux en s'appuyant sur l'annexe descriptive des travaux réalisés par le Département, jointe au bail de location et qui prévoit l'obligation pour le Département de remettre les locaux dans leur état initial, à la demande du bailleur.

Le bailleur a ainsi demandé le démontage de la mezzanine, des différents aménagements intérieurs et bureaux, d'une antenne, travaux estimés par le Département à plus de 100 000 €.

Suite à plusieurs échanges entre le bailleur et le Département sur la nature des travaux à réaliser, leur montant et la faisabilité de réalisation de ces derniers en site occupé, il a été proposé au bailleur le versement d'une indemnité de 80 000 € TTC pour la réalisation à sa charge des travaux de remise à l'état d'origine de l'immeuble.

Monsieur et Madame DUFRASNE, cogérants de la SCI B.C.M.M YES, ont accepté les termes de la transaction, le montant de l'indemnité proposée et ses conditions de versement, renonçant ainsi, à faire exécuter les travaux par le Département, à toute réclamation financière ou autre, passée ou à naître au titre de la conclusion du protocole d'accord, ainsi qu'à tout recours ultérieur qu'il soit amiable ou contentieux, devant quelque instance que ce soit, pour tout point du présent accord.

Après décision de la Commission permanente du 17 décembre 2019, un protocole sera proposé à la signature des parties, permettant ensuite le versement de l'indemnité de 80 000 € sur présentation des factures acquittées au nom du bailleur, ce dernier s'engageant à réaliser les travaux dans un délai de 6 mois, soit avant le 31 juillet 2020.

ATTESTATION DE PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

Par baux des 7 février et 22 mars 2001 et avenant du 23 mars 2012, le Département a pris en location auprès de la SCI B.C.M.M YES et depuis le 1^{er} février 2001, l'immeuble situé rue Jacques Messager, Zone d'Activités à Templemars.

Dans le cadre de la réorganisation de ses services, le Département, par courrier du 13 juin 2019 a signifié à la SCI sus-dénommée, la résiliation du bail de location au 31 janvier 2020.

Par correspondance du 29 août 2019, Monsieur Bruno DUFRASNE, cogérant de la SCI B.C.M.M YES a indiqué qu'il souhaitait la remise à l'état d'origine des locaux, en s'appuyant sur l'annexe descriptive des travaux réalisés par le Département, jointe au bail de location et qui prévoit l'obligation pour le Département de remettre les locaux dans leur état initial, à la demande du bailleur.

Suite à plusieurs échanges entre Monsieur DUFRASNE et les représentants de la Direction des Affaires Immobilières quant à la nature des travaux à réaliser et leur montant, cette dernière propose au bailleur, le versement d'une indemnité de 80 000 € TTC pour la réalisation à sa charge des travaux de remise à l'état d'origine de l'immeuble, suite au départ du Département au 31 janvier 2020.

Cette proposition, si elle est acceptée, prendra la forme d'un protocole d'accord transactionnel, nécessitant au préalable l'approbation de la Commission permanente du Conseil Départemental dont la prochaine réunion est fixée au 16 décembre 2019.

Sur décision de la commission, un protocole sera proposé à la signature des parties, permettant ensuite le versement de l'indemnité de 80 000€ sur présentation des factures acquittées au nom du bailleur.

Monsieur et Madame DUFRASNE, cogérants de la SCI B.C.M.M YES, ayant accepté l'indemnité proposée et ses conditions de versement, il est procédé à la signature de la présente attestation.

Nous soussignés, Monsieur Bruno DUFRASNE et Madame Martine DUFRASNE, née GAUTIER, cogérants de la SCI B.C.M.M YES dont le siège social est situé à Annoeullin (59112) 81 rue Roger Salengro, acceptons le principe d'un protocole d'accord transactionnel qui prévoit le versement par le Département à ladite société d'une somme globale, et définitive de 80 000 €TTC au titre de l'indemnisation due pour le montant des travaux de remise à l'état initial de l'immeuble loué, situé rue Jacques Messager, Zone d'Activités à Templemars, la SCI B.C.M.M YES renonçant à faire exécuter les travaux par le Département ainsi qu' à toute réclamation financière ou autre, passée ou à naître, au titre de la conclusion du protocole d'accord.

Cette attestation vaut accord définitif sur le montant de l'indemnité de 80 000 € TTC et sur ces modalités de versement. le bailleur renonçant à tout recours ultérieur, qu'il soit amiable ou contentieux, devant quelque instance que ce soit, pour tout point (montant de l'indemnité/ modalités de versement...), objet du présent accord.

Fait à Templemars, le 24 Octobre 2019

Monsieur Bruno DUFRASNE

Lu et Approuvé


Madame Martine DUFRASNE

Lu et Approuvé


Signature à faire précéder de la mention manuscrite Lu et approuvé, Bon pour accord

BD MD

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290852-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie TONNERRE.

OBJET : Ouverture et financement de 8 unités de vie pour personnes handicapées âgées en EHPAD.

Vu le rapport DOSAA/2019/492

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de 40 000 € au titre de l'année 2020, à chacun des 8 porteurs de projets suivants :
 - Résidence les Oyats à Gravelines, établissement public autonome ;
 - Résidence Sainte Emilie à Maubeuge, association Temps de vie ;
 - Résidence les fleurs de la Lys à Comines, établissement public autonome ;
 - Résidence la Rhônelle à Valenciennes, centre hospitalier de Valenciennes ;
 - Résidence les Bouleaux à Louches, association ACPPA / Les Sinoplies ;
 - Résidence Saint Antoine de Padoue à Lille, association Féron Vrau ;
 - Résidence Rose May à Marcq-en-Baroeul, groupe UGECAM ;
 - Résidence Somania à Somain, centre hospitalier de Somain ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires selon le modèle joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 17.

Madame FERNANDEZ (membre du conseil d'administration de l'EHPAD Résidence les Oyats à Gravelines) avait donné pouvoir à Madame MARCHYLLIE. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM).

Vote intervenu à 12 h 21.

Au moment du vote, 51 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 15

Absents sans procuration : 16

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 66 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	15 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Madame MASQUELIER, non inscrite)
Total des suffrages exprimés :	51
Majorité des suffrages exprimés :	26
Pour :	51 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290858-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 19 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie TONNERRE.

OBJET : Lancement d'un appel à initiatives pour l'aide départementale au financement d'équipements innovants dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du Nord.

Vu le rapport DOSAA/2019/495

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le lancement de l'appel à initiatives pour l'aide départementale au financement d'équipements innovants dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Nord ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents correspondant à cet appel à initiatives.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 17.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290861-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie TONNERRE.

OBJET : Poursuite du soutien au secteur des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) autorisés dans le cadre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap.

Vu le rapport DOSAA/2019/493

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens pour intervenants auprès de Personnes en situation de Handicap CPOM – PCH, dont le modèle est joint au rapport, pour les 16 gestionnaires repris dans la liste ci-jointe (annexe 2) ;
 - d'approuver les modalités techniques de versement des avances trimestrielles.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 17.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM).

Vote intervenu à 12 h 21.

Au moment du vote, 51 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 15

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 67 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 15 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen)

Total des suffrages exprimés : 52

Majorité des suffrages exprimés : 27

Pour : 52 (Groupe Union Pour le Nord ; Madame MASQUELIER, non inscrite)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 2 – Liste des 16 gestionnaires ex-tarifés concernés par un CPOM

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) en Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) intervenants auprès des Personnes en Situation de Handicap (PSH)	
APF France Handicap	59650 Villeneuve d'Ascq
GIHP Services Vie Autonome	59000 Lille
ADAR Sambre Avesnois	59610 Fourmies
ASAPAD	59450 Sin-Le-Noble
AVAD Association Valenciennoise d'Aide à Domicile	59300 Valenciennes
ADAR Flandre Métropole	59650 Villeneuve d'Ascq
Centre Hélène Borel	59284 Raimbeaucourt
MAD Maison de l'Aide à Domicile	59045 Lille
Association Ensemble Autrement	59100 Roubaix
ASSAD Association de Services et de Soins A Domicile	59378 Dunkerque
ADMR Nord	59940 Estaires
ADAR Flandre Maritime	59140 Dunkerque
Floralys Aide à Domicile	59504 Douai
Optimhome Services Péri Santé	59100 Roubaix
Aide au Quotidien	59600 Maubeuge
L'ucie Services	59300 Valenciennes

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290871-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 23 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie TONNERRE.

OBJET : Demandes de remise gracieuse d'une créance, formulées par des usagers au titre de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'Allocation d'Accueil Familial (AAF), l'Aide Sociale Générale (ASG), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie Forfaitaire, à domicile, en établissement (APA), la Prestation Spécifique Dépendance

(PSD).

Vu le rapport DAA/2019/506

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder une remise gracieuse partielle ou totale de la créance due au titre de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'Allocation d'Accueil Familial (AAF), l'Aide Sociale Générale (ASG), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie forfaitaire, à domicile, en établissement (APA), la Prestation Spécifique Dépendance (PSD), pour les personnes reprises dans le tableau ci-annexé ;

Ces décisions entraîneront l'annulation ou la réduction des titres de recettes et/ou des mandats d'annulation correspondants, repris dans le tableau annexé au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 17.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES DE REMISE GRACIEUSE
PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES**

Initiale Nom Prénom	Commune de Résidence	N° de dossier	Demandeur	Montant de l'indu	Montant remboursé par l'usager	Nature de la prestation concernée	Moyenne Economique	N° titre de Recette + date d'émission	N° mandat d'annulation	Remise totale	Remise partielle	Propositio n	Décision CP
H-J	LEFOREST	587141	Bénéficiaire	12 724.11	0.00 €	APA	1.84	2019-20362		12 724.11 €		12 724.11	12 724.11
B-T	TOURCOING	730908	Héritier	2 751.96	600.00 €	APA	-0.54	2014-49477			725.32 € quote – part héritier		725.32 €
P-M	BOURBOURG	842135	Tuteur Mandataire	1 809.60 €	0.00 €	APA	4.68	2019-16371		1 809.60 €		1 809.60	1 809.60 €

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290824-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 7 janvier 2020

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie TONNERRE.

OBJET : Etude pour un plan d'actions innovantes pour l'amélioration de l'accès à l'offre de santé (offres de soin et prévention), en faveur des publics et territoires prioritaires du Département du Nord.

Vu le rapport DGASOL/2019/505

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de cofinancement (jointe au rapport), entre le Département du Nord et la Caisse des dépôts et consignations, dans le cadre d'un plan d'actions innovantes pour l'amélioration de l'accès à l'offre de santé en faveur des publics et territoires prioritaires du Département du Nord, ainsi que tous les actes et documents afférents.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 21.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Madame STANIEC-WAVRANT (porteuse du pouvoir de Madame LECHNER), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Madame LECHNER pour cette affaire.

Monsieur HIRAUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290876-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 18 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Mickaël HIRAUX, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Soutien à l'innovation et à l'émergence de nouveaux projets préventifs FSL

Vu le rapport DIPLE/2019/487

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder une subvention de fonctionnement pour un montant total de 150 600 €, au titre de l'exercice 2019, aux 14 opérateurs repris dans le tableau ci-joint, afin de mener des actions de soutien à l'innovation et à l'émergence de nouveaux projets au titre du Fonds Solidarité Logement ;
 - d'approuver les termes de la convention type s'y rattachant, jointe au rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions en référence à ce sujet.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 21.

Madame BECUE est Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing. Madame MANNARINO est membre de droit du conseil d'administration de l'Association des Centres Sociaux et socioculturels de la Région de Valenciennes (ACSRV). En raison de ces fonctions, elles ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptées dans le quorum. Elles n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BORIE avait donné pouvoir à Madame MANNARINO. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Monsieur DASSONVILLE, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Territoires	Nom du projet	Structure porteur de projet	Nouvelle action - Renouvellement	Lieu de l'action	Descriptif de l'action	Public	Budget de l'action	% du budget (Subvention)	17/12/2018 Subvention
AVESNOIS	FACE'lie@vivre (appartement pédagogique)	FACE Thiérache	Renouvellement	Fourmies	Animation de l'appartement pédagogique avec le territoire et ses acteurs	Tous publics rencontrant des difficultés sociales et financières issus de la Communauté de Communes du Sud Avesnois, publics en précarité énergétique, personnes isolées, personnes âgées, jeunes publics, allocataires minima sociaux, travailleurs pauvres	26 020 € (Cofinancement : CAF, EDF-ENGIE) 26 020 € (Cofinancement : CAF, EDF-ENGIE)	8 000 € (31 %)	8 000 €
AVESNOIS	Sensibilisation aux éco-gestes domestiques pour les habitants de ms Sambre Avesnois	Collectif Parasites	Nouvelle action	Territoire Sambre-Avesnois	Diffusion sur les réseaux sociaux et support de discussions et de débats pour les acteurs sociaux du territoire. A l'issue de la diffusion, invitation à remplir un questionnaire pour entreprendre l'identification et l'analyse des données concernant le logement et faire émerger des problématiques liées à la précarité énergétique. Réalisation de 5 vidéos pédagogiques et ludiques d'une durée de 2 minutes proposant des éco-gestes simples à reproduire chez soi pour réduire ses factures énergétiques et prendre part à la préservation de l'environnement. Diffusion sur les réseaux sociaux et support de discussions et de débats pour les acteurs sociaux du territoire.	avec une attention particulière pour les allocataires RSA et du FSL + public diversifié via la communauté d'internautes et utilisateurs de réseaux sociaux Publics aux ressources modestes et touchés de près ou de loin par la précarité énergétique avec une attention particulière pour les allocataires RSA et du FSL	12 000 € (80 %) 15 000 € (Cofinancement : FONJEP, Education, CREAP HDF, PROMOCL, PARTENORD HABITAT)	12 000 € (80 %)	12 000 €
Flandres	Défi Energie 2.0	FACE Flandres Maritimes	Nouvelle action	Communauté Urbaine de Dunkerque	Accompagnement individuel sur le suivi des consommations via les différents portails des énergéticiens et la prise en main des nouveaux compteurs numériques. Rencontre 2 fois en RDV à domicile ; 4 fois en RDV postés sur le point d'accueil et une réunion collective. Accompagnement individuel sur l'appropriation du logement et la consommation d'énergie et de fluide. Accompagnement individuel sur le suivi des consommations via les différents portails des énergéticiens et la prise en main des nouveaux compteurs numériques. Rencontre 2 fois en RDV à domicile ; 4 fois en RDV postés sur le point d'accueil et une réunion collective. Accompagnement individuel sur l'appropriation du logement et la consommation d'énergie et de fluide.	Toute personne en situation de précarité énergétique	17 500 € (Cofinancement : subvention privée) 17 500 € (Cofinancement : subvention privée)	11 000 € (63 %)	11 000 €
Flandres	Escape Game	SOLIHA Flandres	Renouvellement	Territoire de la Flandre Maritime avec une attention sur la Communauté de Communes des Hauts de Flandres	Organisation d'un escape game consistant à répondre à différentes énigmes et questions en lien avec la thématique de l'énergie pour passer d'une pièce à l'autre. Une évaluation individuelle des familles est organisée à 6 mois afin de mesurer l'impact des informations transmises dans la gestion de leur vie quotidienne et de pouvoir réajuster le soutien apporté en fonction des problématiques non résolues. Représentation par le réseau partenarial des participants. Organisation d'un escape game consistant à répondre à différentes énigmes et questions en lien avec la thématique de l'énergie pour passer d'une pièce à l'autre. Une évaluation individuelle des familles est organisée à 6 mois afin de mesurer l'impact des informations transmises dans la gestion de leur vie quotidienne et de pouvoir réajuster le soutien apporté en fonction des problématiques non résolues. Représentation par le réseau partenarial des participants.	Public éligible au FSL, propriétaires occupants, locataires dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 fois le RSA (public NEHS) Public éligible au FSL, propriétaires occupants, locataires dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 fois le RSA (public NEHS)	14 085 € (Pas de cofinancement mais Fonds Propres) 14 085 € (Pas de cofinancement mais Fonds Propres)	12 000 € (85 %)	12 000 €
Flandres	Escape Game	SOLIHA Flandres	Renouvellement	Flandres Intérieures	Organisation d'un escape game consistant à répondre à différentes énigmes et questions en lien avec la thématique de l'énergie pour passer d'une pièce à l'autre. Une évaluation individuelle des familles est organisée à 6 mois afin de mesurer l'impact des informations transmises dans la gestion de leur vie quotidienne et de pouvoir réajuster le soutien apporté en fonction des problématiques non résolues. Représentation par le réseau partenarial des participants.	Public éligible au FSL, propriétaires occupants, locataires dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 fois le RSA (public NEHS)	14 085 € (Pas de cofinancement mais Fonds Propres) 14 085 € (Pas de cofinancement mais Fonds Propres)	12 000 € (85 %)	12 000 €

M é t o p o l i t i q u e	PRISE en compte	CCAS d'Hellemmes	Nouvelle action	Hellemmes	Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) : escape game, jeu, balade thermique, diffusion d'un film Distribution de kits énergie et proposition de RDV individuel pour une étude personnalisée et une orientation vers des solutions préventives et curatives. Accompagner ce public à travers des animations menées par la Conseillère Info Energie de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) : escape game, jeu, balade thermique, diffusion d'un film Distribution de kits énergie et proposition de RDV individuel pour une étude personnalisée et d'ateliers	réhabilitation visant à améliorer la performance énergétique Public ayant bénéficié d'une mesure curative en matière de précarité (FSL, APPP, chèque énergie...) Repéré par le CCAS/locataires ou propriétaires concernés par la précarité énergétique habitant le quartier bénéficiaire d'une réhabilitation visant à améliorer la performance énergétique Public ayant bénéficié d'une mesure curative en matière de précarité (FSL et/ou allocataires de la CAF) Personnes en recherche de logement dans le parc privé/public répondant aux critères du FSL et allocataires de la CAF Personnes en recherche de logement dans le parc privé	13 500 € (Cofinancement : Ville)13 500 € (Cofinancement : Ville)	12 000 € (88 %)12 000 € (88 %)	12 000 €
M é t o p o l i t i q u e	Création d'un support vidéo : en finir avec mes galères de logement La proximité au profit de la lutte contre la précarité énergétique à Lomme	GRAAL	Nouvelle action	Lille et Roubaix (locaux du GRAAL)Lille et Roubaix (locaux du GRAAL)	Créer un livret "en finir avec les galères de logement" remis à chaque participant afin de lui permettre de se remémorer les points de vigilances avant la visite d'un logement.Utiliser la vidéo "style youtube" comme outil de l'action pour aller à l'essentiel lors d'ateliers Créer un livret "en finir avec les galères de logement" remis à chaque participant afin de lui Renouveler la campagne de mobilisation en faveur de la lutte contre la précarité énergétique / valoriser les outils du territoire (achat groupé d'énergie, Amélio + avec le GRAAL, permanence Espace Info Energie) pour des publics éloignés des dispositifs ou présentant une problématique de mobilité Proposer lors de la semaine du développement durable, une action innovante avec l'organisation d'un escape game sur la thématique énergie/intervention de proximité complémentaire (Pôle Solidarité / intervenants médicaux et sociaux) pour lever les freins à l'intervention des dispositifs de droit commun Consolider la démarche engagée et proposer l'accompagnement de 10 nouvelles familles Renouveler la campagne de mobilisation en faveur de la lutte contre la précarité énergétique / valoriser les outils du territoire (achat groupé d'énergie, Amélio + avec le GRAAL, permanence Espace Info Energie) pour des publics éloignés des dispositifs ou présentant une problématique de mobilité	Publics ayant bénéficié d'un FSL et/ou d'un accès à l'épicerie sociale dans le cadre de la mise en place d'un plan d'apurement d'un impayé de facture	23 421 € (Cofinancement : Ville de Lomme, CCAS de Lomme)23 421 € (51 %)12 000 € (38 %)	12 000 € (51 %)12 000 € (51 %)	12 000 €
M é t o p o l i t i q u e	Médiation de proximité pour une transition durable	CCAS LOMME	Renouvellement	Lomme	Opération 1 : animation collective et consommation durable (1/2 journée : animation de stands participatifs)Opération 2 : accompagnement individuel à la sensibilisation et maîtrise des éco-gestes et la consommation durable (3 sessions de 2 mois : 4 séances collectives + entretiens individuels) Opération 3 : accompagnement individualisé et personnalisé, via la médiation numérique pour sensibiliser et comprendre les services en lignes liés aux énergies (5 participants par an) Opération 4 : conception, organisation et animation d'un temps fort dédié à la transition durable (1/2 journée : animation de stands participatifs)Opération 1 : animation collective et consommation durable (3 sessions de 2 mois : 4 séances collectives + entretiens individuels) Opération 2 : accompagnement individualisé et personnalisé, via la médiation numérique pour sensibiliser et comprendre les services en lignes liés aux énergies (5 participants par an)	Habitants des quartiers Sud et Est et relevant de la politique de la ville Personnes repérées par les partenaires ou médiateurs cadre de vie comme évoluant dans une situation de précarité énergétique/habitants des quartiers Sud et Est et relevant de la politique de la ville Personnes repérées par les partenaires ou médiateurs cadre de vie comme évoluant dans une situation de précarité énergétique	31 216 € (Cofinancement : MEL ; ENEDIS)31 216 € (88 %)12 000 € (38 %)	12 000 € (88 %)12 000 € (88 %)	12 000 €
M é t o p o l i t i q u e	Les clés des économies énergétiques	CCAS Annoeulin	Renouvellement	Annoeulin	Visite pédagogique d'entreprise de recyclage l'organisation d'un escape game sur la thématique énergie/intervention de proximité de constater la mise en pratique des conseils donnésRéunion d'information collective avec l'UDAF et les Eaux du Nord (3 fois par an) Atelier couture (confection de boudins de porte et de rideaux aux énergies thermiques / 4 par an) Visite pédagogique d'entreprise de recyclage accompagner les citoyens dans la maîtrise de leur consommation et donner les outils et moyens de réduire les dépenses	Familles ayant bénéficié d'un FSL ou d'un accès à l'épicerie sociale dans le cadre de la mise en place d'un plan d'apurement d'un impayé de facture	24 880 € (Cofinancement : commune)24 880 € (16 %)4 000 € (16 %)	4 000 € (16 %)4 000 € (16 %)	4 000 €
M é t o p o l i t i q u e	Les jeudis de Louise : volet précarité énergétique	Association Louise Michel	Renouvellement	Villeneuve d'Ascq	Ateliers collectifs portant sur des réflexions autour de ces questions coanimés par une conseillère en économie sociale et familiale et un professionnel extérieur en lien avec la thématique abordée/ phases : Accompagnement individuel, sur demande, pour observer les habitudes de consommation et donner les outils et moyens de réduire les dépenses Ateliers collectifs portant sur des réflexions autour de ces questions coanimés par une conseillère en économie sociale et familiale et un professionnel extérieur en lien avec la thématique abordée/ phases : Accompagnement individuel, sur demande, pour observer les habitudes de consommation et donner les outils et moyens de réduire les dépenses Ateliers collectifs portant sur des réflexions autour de ces questions coanimés par une conseillère en économie sociale et familiale et un professionnel extérieur en lien avec la thématique abordée/ phases : Accompagnement individuel, sur demande, pour observer les habitudes de consommation et donner les outils et moyens de réduire les dépenses	Publics FSL : femmes en difficulté, et femmes victimes de violences conjugales	5 350 € (Cofinancement : Commune ; CAF)5 350 € (75 %)4 000 € (75 %)	4 000 € (75 %)4 000 € (75 %)	4 000 €
M é t o p o l i t i q u e	Agrir ensemble pour un mieux-être personnel, financier et environnemental	CCAS Tourcoing	Nouvelle action	CCAS Tourcoing	Formuler des actions concrètes visant l'information, la sensibilisation et l'éducation du public sur les fluides (3 séances : chèque énergie, lecture de facture et suivi de consommation, éco-gestes) et des animations collectives sur le suivi de la consommation d'énergie via le numérique. Mobiliser le partenariat Repérer, diagnostiquer, accompagner : autour du bâti, autour des modes de consommations Former les professionnels du CCAS : repérage, accompagnement des usagers Développer des actions collectives visant l'information, la sensibilisation et l'éducation du public sur les fluides (3 séances : chèque énergie, lecture de facture et suivi de consommation, éco-gestes) et des animations collectives sur le suivi de la consommation d'énergie via le numérique.	Usagers repérés par le CCAS suite à une demande d'aide facultative au titre de la précarité énergétique	183 400 € (Cofinancement : commune)183 400 € (7 %)12 000 € (7 %)	12 000 € (7 %)12 000 € (7 %)	12 000 €
M é t o p o l i t i q u e	S'unir contre la précarité énergétique	Centre Social Pile, Sainte Elisabeth, Moulin Potennerie	Nouvelle action	Centre Social Pile Sainte Elisabeth	Animation d'ateliers collectifs : 1 fois par mois/Apprentissage aux éco-gestes : Orientation par les travailleurs sociaux UTPAS, Centre Social et CAF ; accompagnement au domicile (4 séances sur 2 à 3 mois : diagnostic, apprentissage éco-gestes, point d'étape, bilan à 4 mois puis entre 9 mois et un an)	Habitants des quartiers Pile, Sainte Elisabeth, Moulin Potennerie Foyers repérés en situation de précarité énergétique Familles sollicitant le FSL et/ou APP/Habitants des quartiers Pile, Sainte Elisabeth, Moulin Potennerie Foyers repérés en situation de précarité énergétique Familles sollicitant le FSL et/ou AFBP	25 900 € (Cofinancement : Natura Roubaix, CAF)25 900 € (46 %)12 000 € (46 %)	12 000 € (46 %)12 000 € (46 %)	12 000 €
M é t o p o l i t i q u e	AÎNÉRGIE	CCAS Fresnes sur Escaut	Nouvelle action	Fresnes sur Escaut	Comment lire sa facture et créer son compte client Séance ludique Maîtrise de l'énergie Diagnostic de 10 logements/programme d'actions en faveur des aînés sur les thèmes et objectifs suivants : Comprendre et décrypter les nouvelles offres en matière d'énergie Comment lire sa facture et créer son compte client	Personnes âgées	19 000 € (Cofinancement : commune)19 000 € (63 %)12 000 € (63 %)	12 000 € (63 %)12 000 € (63 %)	12 000 €

i	CONSONOM/ACTEUR	Sociaux de la région de Valenciennes Centre socioculturel AGORA Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes Centre socioculturel	Nouvelle action	Douchy-les-Mines	Appartement pédagogique de Douchy-les-Mines avec ateliers collectifs de 3 heures tous les 15 jours sur la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la lecture des factures, l'évaluation des consommations, optimisation des abonnements, distribution de kits Appartement pédagogique de Douchy-les-Mines avec ateliers collectifs de 3 heures tous les 15 jours sur la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la lecture des factures, l'évaluation des consommations, optimisation des abonnements, distribution de kits	Habitants de la commune de Douchy-les-Mines	9 338 € (Cofinancement : commune, SIGH) 9 338 € (Cofinancement : commune, SIGH)	3 600 € (38 %) 3 600 € (38 %)	3 600 €
								TOTAL	150 600 €

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290873-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Gustave DASSONVILLE, Mickaël HIRAUX, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Approbation du protocole de fonctionnement relatif aux cellules de prévention de l'évitement scolaire et de sa charte déontologique partagée pour l'échange d'informations

Vu le rapport DEFJ/2019/499

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole de fonctionnement, dont le modèle est joint au rapport (annexe 1), relatif aux cellules de prévention d'évitement scolaire pour les communes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Maubeuge et Denain.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 22.

48 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290928A-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le 27 décembre 2019

Notifié le 17 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Gustave DASSONVILLE, Mickaël HIRAUX, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Attribution des participations financières 2020 dans le cadre de l'appel à initiative départemental en matière d'actions de soutien à la parentalité

Vu le rapport DEFJ/2019/512

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer les subventions au titre de l'appel à initiative 2020 « parentalité », dont la liste est jointe en annexe et pour un montant global de 650 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions établies en référence à la convention jointe au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 22.

Madame LABADENS est membre du Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai.

Madame DEL PIERO est Conseillère Municipale de Jeumont.

Madame MANNARINO est membre de droit du conseil d'administration de l'Association des Centres Sociaux et socioculturels de la Région de Valenciennes (ACSRV), et un membre de sa famille exerce des fonctions au sein de l'Association pour la Gestion des Services Spécialisés (AGSS) de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Madame DESCAMPS-MARQUILLY est membre de l'assemblée générale de la Mission Locale Jeunes du Valenciennois.

En raison de ces fonctions, elles ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptées dans le quorum. Elles n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BORIE avait donné pouvoir à Madame MANNARINO. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur ZAREMBA (membre du conseil d'administration de la Mission Locale Jeunes du Valenciennois) avait donné pouvoir à Monsieur VALOIS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

44 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE - TABLEAU DE SUIVI - DT de LILLE

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEF/DT
CCAS d'helemmes	HELEMES	La parentalité en scène	Commune d'helemmes - quartiers prioritaires l'Epine/Dombrowski	Public de parents et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado, professionnels	29 413 €	11 100 €	38%	1	8000
la cabane dans les arbres	MONS EN BAROEUL	Ateliers de soutien à la parentalité	quartier prioritaire nouveau mons	publics de parents d'enfants et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	32 600 €	15 000 €	46%	1	9000
centre social la ruche ostricourt	OSTRICOURT	Parents - enfants Parlons en!	commune ostricourt et quartier prioritaire cité saint éloi	publics de parents d'enfants avec leurs enfants 6-11 ans; pré ado et ado	4 865 €	3 260 €	67%	1	3000
les potes en ciel	Lille	Le café des enfants	MEL - communes lille, helemmes mons en baroeul, quartier prioritaire fives	publics de parents : futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans et public de parents avec leurs enfants avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	101 094 €	12 457 €	12%	1	9000
les potes en ciel	Lille	Ateliers parents/enfants de moins de 6 ans	MEL - communes lille, helemmes mons en baroeul, quartier prioritaire fives	publics de parents : 0-5 ans et public de parents avec leurs enfants 0-5 ans et professionnels	16 978 €	2 533 €	15%	1	1900
Les potes en ciel	Lille	Ateliers familiaux week end et mercredi	MEL - communes lille, helemmes mons en baroeul, quartier prioritaire fives	publics de parents : 0-5 ans, 6-11 ans et public de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	22 904 €	1 319 €	6%	1	1000
Les potes en ciel	Lille	Ateliers parents	MEL - communes lille, helemmes mons en baroeul, quartier prioritaire fives	publics de parents : futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans	23 011 €	1 630 €	7%	1	1000
Les potes en ciel	Lille	Potes mobiles	MEL - communes lille, helemmes mons en baroeul, quartier prioritaire fives	publics de parents : futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans et public de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	39 630 €	2 861 €	7%	1	2000
CCAS d'haubourdin	haubourdin	Simulation psychomotricienne et langagière pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents	commune haubourdin	public de parents avec leurs enfants 0-5 ans	11 550 €	4 620 €	40%	1	4620

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEF/DT
ADMIR templeuve	TEMPLEUVE	L'art d'être parent	communauté de communes pévèle carembaut	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	8 750 €	8 750 €	100%	1	3790
Centre social et culturel lazare gareau	Lille	Une passerelle vers l'école	quartier prioritaire Lille sud	publics de parents et de professionnels	1 500 €	1 000 €	67%	1	1000
Centre social et culturel lazare gareau	Lille	Créer un partenariat école-mulit accueil pour les enfants 2-3 ans	quartier prioritaire Lille sud	publics de parents et de professionnels	2 000 €	1 500 €	75%	1	1500
Centre socio culturel simone veil	Lille	Le bien être des familles	quartier non prioritaire vauban esquermis	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	15 182 €	10 000 €	66%	1	8000
Centre social cocteau	ville neuve d'ascq	Les explorateurs de l'enfance	quartier non prioritaire la cousinerie	tous publics	11 794 €	5 000 €	42%	1	5000
Maison de quartier les moulins	lille	Espace ressources parentalité	quartier prioritaire secteur sud et lille moulins	parents et professionnels	48 625 €	19 161 €	39%	1	11000
Association piccotti	BAUVIN	Ateliers parents/enfants PICCOTTI	commune provin bauvin	publics de parents : 0-5 ans et public de parents avec leurs enfants 0-5 ans	13 481 €	5 027 €	37%	1	5027
FILOFIL	lille	De l'enfant lecteur au parent lecteur	quartiers prioritaires fives, moulins, saint maurice, helemmes les sarts	publics de parents : futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans, et public de parents avec leurs enfants avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	9 890 €	9 890 €	100%	1	4000
On fait un jeu	ATTICHES	Utiliser le jeu comme médiateur familial	commune cysoing et pont à marcq	publics de parents : 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et public de parents avec leurs enfants avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	15 212 €	7 762 €	51%	1	7000
Association d'animation du petit maroc	lille	Parent'aise	quartier prioritaire Lille sud	publics de parents : 0-5 ans, 6-11 ans, et public de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	22 125 €	15 000 €	68%	1	8000

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEF/DT
l'atelier-centre social marquette lez lille	marquette lez lille	Espace parent zen	commune marquette lez lille	publics de parents : enfants de 0-5 ans, 6-11 ans	11 921 €	7 010 €	59%	1	6250
CCAS de Lambersart	Lambersart	Atelier parent/enfant	quartier prioritaire pacot-vandracq	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado,	9 000 €	1 000 €	11%	1	1000
Centre social la busette	Lille	Ludocafé	quartier prioritaire hoover lille centre	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado, aux besoins spécifiques et professionnels	7 311 €	3 911 €	53%	1	3500
Centre social mosaïque	lille	S'évader en famille	quartier prioritaire lille fives	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado,	31 100 €	12 700 €	41%	1	5000
Association temps de jeu	Lille	Développer des temps de jeux itinérants parents/enfants dans le quartier lille sud	quartier prioritaire Lille sud	publics de parents : futurs parents et enfants de 0-5 ans, 6-11 ans publics de parents avec leurs enfants de 0-5 ans, 6-11 ans	14 000 €	8 000 €	57%	1	7000
Centre culturel et social fiers sart	villeneuve d'ascq	Action 1 : ateliers parents/enfants "ensemble, jouons, rêvons"	commune Villeneuve d'ascq	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans,	6 380 €	2 900 €	45%	1	2900
Centre culturel et social fiers sart	villeneuve d'ascq	Action 2 : l'actu des parents	commune Villeneuve d'ascq	publics de parents : 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	3 907 €	1 994 €	51%	1	1994
AASDAF	Marcq en baroeul	Ateliers parents/enfants	commune marcq en baroeul	publics de parents avec leurs enfants de 6-11 ans	4 820 €	3 225 €	67%	1	2000
AASDAF	Marcq en baroeul	Outils de l'apprentissage à mons en baroeul	quartier prioritaire mons en baroeul	publics de parents : futurs parents, enfants de 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado et aux besoins spécifiques	6 759 €	6 759 €	100%	1	2000
VILLE DE LOWIME	lomme	PARENTS ADO	Commune LOWIME	publics de parents avec leurs enfants Pré ado et ado	4 550 €	2 275 €	50%	1	2000

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEFJ/DT
Café de paroles	LILLE	Construire ensemble des repères éducatifs	quartier Lille moulins et Lille sud	tous publics	75 000,00 €	30 000,00 €	40%	1	13000
Centre Social et Culturel de l'Arbrisseau	LILLE	Papas en Action	Lille Sud	Publics de Parents de 0 à 12 ans et + - Publics de Parents avec enfants de 0 à 12 ans et +	4 000 €	4 000 €	100%	1	2000
Association des familles de Genech	GENECH	Ateliers ludiques, sportifs et de loisirs pour les tout petits	Genech	Publics de Parents de 0 à 5 ans - Publics de Parents avec leurs enfants de 0 à 5 ans - Publics de Parents créant aux besoins spécifiques	41 350 €	20 000 €	48%	1	6250
Centre Social et Culturel de l'Arbrisseau	LILLE	Parents relais	Lille Sud	Publics de Parents de 0 à 12 ans et + - Publics de Parents avec enfants de 0 à 12 ans et +	6 180 €	6 180 €	100%	1	3000
Association Pause Café solitaire	LILLE	Pause-Café Solitaire avec et pour ses habitants	Lille	Public de parents avec leurs enfants de 0 à 12 ans et +	7 000 €	6 400 €	91%	1	3500
M.Q.B.B Centre Social Rosette de Mey	LILLE	Courts Séjours aux Alerentours 2020-2021 -Séjour de rêve pour les familles	Lille	Public de parents avec leurs enfants de 0 à 12 ans et +	13 945 €	11 820 €	85%	1	5000
Centre Social et Culturel de Marca en Baroeul	MARCQ-EN-BAROEUL	Atelier Parents Enfants	MARCQ-EN-BAROEUL	Public de parents avec leurs enfants de 0 à 5 ans	6 351 €	1 980 €	31%	1	1980
Centre Social LARC Ensemble	Villeneuve d'Ascq	Séjour vacances familles	Villeneuve d'Ascq	Publics de Parents de 11 ans & Public de parents avec leurs enfants de 0 à 11 ans	15 750 €	4 000 €	25%	1	4000
ADMIR de Fournes en Weppes	FOURNES EN WEPPEES	Ateliers Parents/Enfants	La Bassée	Public de parents avec leurs enfants de 0 à 5 ans et 12 ans et +	9 841 €	9 741 €	98%	1	3850
Centre Social marcel bertrand	Lille	Vacances familiales	Lille moulin	tous publics	45 000 €	4 320 €	10%	1	3000

754 908,40 €	286 085,00 €	38%	39	173 061,00 €
--------------	--------------	-----	----	--------------

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE - TABLEAU DE SUIVI - DT ROUBAIX-TOURCOING

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEFJ/DT
Centre Social Le Nautilus	ROUBAIX	Groupe de Parole Petite Enfance " Les premiers pas du Parent"	quartiers prioritaires rbx/lcg	Parents d'enfants 0-5ans/6-11ans/12ans et +	16 584,00 €	13 264,00 €	80%	1	10000
centre social echo	ROUBAIX	L'écho du lien	commune roubaix quartier prioritaire echo	parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans	13 000,00 €	12 000,00 €	92%	1	8000
Centre social Yatouki	COMINES	Soutien à la relation parents/enfants par le biais du projet de création d'un jardin partagé	quartiers non prioritaires : utpas familles fragilisées	publics de parents avec leurs enfants : enfants de 6-11 ans	27 910,00 €	13 184,00 €	47%	1	9000
Centre social Bolly	Tourcoing	Une pause en famille	commune tourcoing quartiers prioritaires blanc seau	public de parents et publics de parents avec leurs enfants : 0-5 ans, 6-11 ans	15 160,00 €	9 660,00 €	64%	1	7500
Ville de Leers	LEERS	Parents solidaires	commune leers	public de parents (futur parents, 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado et enfants aux besoins spécifiques), professionnels	7 000,00 €	7 000,00 €	100%	1	3000
ville de mouvaux	MOUVAUX	la parentalité en mouvement	commune/quartiers prioritaires secteur francs/secteur escalette	Public de parents (futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado) et de parents avec leurs enfants de 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado et aux besoins spécifiques	1 341,42 €	1 341,32 €	100%	1	1073

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEF/DT
APEI roubaix	Tourcoing	plateforme ressource pour les parents en situation de handicap ayant des enfants de plus de 6 ans	quartiers prioritaires de roubaix/tourcoing	Public de parents 6-11 ans, préado et ado et de parents avec leurs enfants de 6-11 ans, pré ado et ado et professionnels	37 900,00 €	35 700,00 €	94%	1	7000
centre socio culturel la maison nouvelles	WASQUEHAL	Parents, acteurs de changement	commune roubaix/wasquehal	Public de parents : 6-11 ans, pré ado et ado	7 558,00 €	4 088,00 €	54%	1	3200
centre social des 3 villes	HEM	Parents porteurs : on est tous sauf alités! - promouvoir le rôle éducatif des parents	quartiers prioritaires longchamps, hautchamps beaumont, nouveau roubaix	Public de parents (futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado) et de parents avec leurs enfants de 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	39 445,00 €	29 150,00 €	74%	1	7500
MJC centre social halluin	Halluin	LGBT phobies	commune halluin	tous publics	8 300,00 €	5 000,00 €	60%	1	5000
Association Education Prévention	ROUBAIX	Pause parents	quartiers prioritaires alma, culde four, fosse aux chênes, echo, hommelet, fresnoy, epeule, mackellerie	Public de parents (6-11 ans, pré ado et ado) et de parents avec leurs enfants de 6-11 ans, pré ado et ado	36 864,00 €	8 200,00 €	22%	1	7000
Homes des Flandres	Tourcoing	Pause relax max	quartier prioritaire cul de four à roubaix	Public de parents avec leurs enfants de 0-5 ans et aux besoins spécifiques	4 864,00 €	4 864,00 €	100%	1	3800
Homes des Flandres	Tourcoing	cheminons ensemble	quartier prioritaire cul de four à roubaix	Public de parents avec leurs enfants de 0-5 ans	5 610,00 €	5 610,00 €	100%	1	4000

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossier en priorité :	Montant accordé DEF//DT
Temps de vie	Croix	Création d'ateliers parents/enfants	quartier prioritaire de croix : saint pierre	Public de parents (0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado) et de parents avec leurs enfants de 6-11 ans, pré ado et ado et aux besoins spécifiques	10 773,20 €	10 773,20 €	100%	1	6000
MJC LA FABRIQUE	Tourcoing	Ateliers cuisine, jardins, socio-esthétique	quartiers non prioritaires	Public de parents avec leurs enfants	41 150,00 €	10 000,00 €	24%	1	5000
AGCSBP	Tourcoing	Maison des 5 sens belencontre et phalempin	quartier prioritaire Phalempin, quartier non prioritaire Belencontre	Public de parents (futurs parents, 0-5 ans) et de parents avec leurs enfants de 0-5 ans, et aux besoins spécifiques	84 869,00 €	35 000,00 €	41%	1	15000
CLCV	Halluin	Formation parentalité	communes halluin, Wervicq sud, comines	Public de parents :futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	6 345,00 €	2 000,00 €	32%	1	1500
ASSOCIATION MUSICQUE EXPRESSION ANIMATION	Sedin	LA MUSIQUE LIEN PARENT ENFANT	Roubaix	tous publics	1 680,00 €	1 680,00 €	100%	1	1344
ACTI JEUNES	WATTRELOS	SOUTIEN A LA PARENTALITE	Wattrelos	Parents d'enfants de 12 ans et +	5 839 €	5 000 €	86%	1	4000
Centre Social ALMA	Roubaix	Du Temps avec Mon Enfant	roubaix	Parents avec leurs enfants de 0 à 12 ans et +	23 400 €	10 400 €	44%	1	10000

395592,62	223914,52	57%	20	118917
-----------	-----------	-----	----	--------

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE - TABLEAU DE SUIVI - DT de DOUAI

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Lieux du projet	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossiers en priorité :	Montant accordé DEFI/ DT
Association lapage	ANICHE	Forum des parents	communauté de commune cœur d'ostrevant	Parents d'enfants 0-5 ans/ Parents d'enfants 6-11 ans/Parents de pré-ados et adolescents 12 ans et +	5000	1150,00	23%	1	1150
Association lapage	ANICHE	Ecole des parents	communauté de commune cœur d'ostrevant	Parents d'enfants 0-5 ans/ Parents d'enfants 6-11 ans/Parents de pré-ados et adolescents 12 ans et +	6000	1850,00	31%	1	1850
Association lapage	ANICHE	Ateliers parents enfants	communauté de commune cœur d'ostrevant	Parents d'enfants 6-11ans	4500	1000,00	22%	1	1000
Les ch'tis bouts	RIEULAY	Soutenir la parentalité "bienveillance et bien traitance" en milieu rural	communes marchiennes, rieulay W Hamage	public de parents : futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans	23260,81	10000,00	43%	1	10000
SIRA ARLEUX	ARLEUX	Parents, mais pas que!	SIVOM de la région d'arleux	public de parents : 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	8 450,00	6 760,00	80%	1	6760
Association des centres sociaux de douai	DOUAI	Temps de prévention petite enfance	Quartier prioritaire faubourg de béthune, dorignies, frais marais, résidence gayantin faubourg d'esquerchin à douai	publics de parents 0-5 ans et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans	5 985,00	2 000,00	33%	1	2000
Apel de douai	SIN LE NOBLE	Consol'idee	communauté de commune de douai	publics de parents 6-11 ans et publics de parents avec leurs enfants 6 -11 ans	14 434,90	14 434,90	100%	1	14435
ARLEQUIN	DOUAI	Père au delà des murs	commune Douai/Cuincy	publics de parents 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	9 639,00	2 739,00	28%	1	2739
On fait un jeu	AVELIN	Utiliser le jeu comme médiateur familial	commune archies	public de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	12 506 €	7 056 €	56%	1	7056

89 776 €	46 990 €	52%	9	46 990 €
----------	----------	-----	---	----------

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE- TABLEAU DE SUIVI - DT FLANDRE INTERIEURE

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossiers en priorité	Montant accordé DEF/ DT
Centre socio-éducatif hazebrouck	HAZEBROUCK	Petit théâtre en famille	Commune Hazebrouck	public de parents et de professionnels	6712	5 000,00 €	74%	1	3 000,00 €
Bar abadum	BAILLEUL	Le bar abadum	CCFI et commune de bailleul	tous publics	58 950,00	14 000,00	25%	1	5 200,00 €
Centre social salengro	ARMENTIERES	Vacances en famille	Commune armentieres	tous publics	17 000,00	7 000,00	41%	1	5 300,00 €
centre animation loisirs pérénchies	PERENCHIES	Etre parents d'ados	Commune perenchies	Publics de parents avec leurs enfants pré ado et ado	8 315,00	4 000,00	63%	1	3 000,00 €
Afad dunkerque	DUNKERQUE	Faire famille au VFV	communauté de communes DT FI	publics de parents d'enfants 0-5 ans et 6-11 ans et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	8 805,74	4 600,00	52%	1	4 600,00 €

95 783 € 34 600 € 36% 5 21 100 €

ACTIVE 2020 PARENTALITE - TABLEAU DE SUIVI - DT Flandre Maritime

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Montant total du projet	Montant sollicité	% demandé/budget total	Dossiers en priorité :	Montant accordé DEFJ/DT
Association Matériait	Dunkerque	Préparation à la parentalité et à l'accueil du son enfant	commune de Gravelines	futurs parents/parents d'enfants 0 -5 ans	1 0 633 €	9 431 €	89%	1	7 000 €
Afad Dunkerque	Dunkerque	Un parent thème au VEV	communauté urbaine de dk	publics de parents : futurs parents, d'enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré-ado et ado et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans,6-11 ans	20 673 €	13 792 €	67%	1	10 000 €
Villenvie	Saint pol sur mer	Etre parent quelle aventure!	commune saint pol sur mer	publics de parents : d'enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré-ado et ado et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans,6-11 ans, pré-ado et ado	20 809 €	16 550 €	80%	1	12 000 €
Villenvie	Saint pol sur mer	Au fil des mots	commune saint pol sur mer	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans,	7 901 €	6 950 €	88%	1	4 000 €
ADMIR HONDCHOOTE	HONDCHOOTE	Ateliers parents enfants au rendez vous des bambins	communes Hondchoote, les moeres, warhem, Bray dunes	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans,6-11 ans, pré-ado et ado et aux besoins spécifiques	8 344 €	8 344 €	100%	1	5 000 €
					68 358 €	55 067 €	81%	5	38 000 €

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE- TABLEAU DE SUIVI - DT de CAMBRAI

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossiers en priorité :	Montant accordé DEF/DT
centre social AJR	Novelles sur escaut	Actions parents/enfants	18 communes rurales	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans	29 538,00 €	6 045,00 €	20%	1	4500
association la maison de vie solidaire	Ligny en cambresis	Ateliers parents/enfants	commune ligny en cambresis	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	21 130,00 €	2 000,00 €	9%	1	2000
centre social familles rurales wallincourt	Wallincourt sevigny	Etre parents	6 communes	publics de parents 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado	11 200,00 €	2 500,00 €	22%	1	1500
centre social familles rurales wallincourt	Wallincourt sevigny	Les ateliers parents/enfants	6 communes	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans et aux besoins spécifiques	17 350,00 €	5 500,00 €	32%	1	4500
espace de vie sociale caudry	CAUDRY	le graphisme sous toutes ses formes	quartier non prioritaire	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans	3 652,00 €	2 500,00 €	68%	1	1500
secours populaire francais	LILLE	Créer du lien familial grâce aux activités du bibliobus	commune est cambresis : aviesmes les aubert et son rayonnement	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans	22 124,00 €	12 500,00 €	56%	1	12500
service enfance et jeunesse de cambrai	CAMBRAI	A petit pas vers l'école	quartiers prioritaires résidence d'esnes et quartier amérique	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans	26 255,00	5 100,00	20%	1	5000
centre social du centre ville	CAMBRAI	Je m'amuse en couleurs	quartier prioritaire vieux centre ville saint géry	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans	19 650,00	5 500,00	28%	1	3000
centre social du centre ville	CAMBRAI	Je jardine en famille	quartier prioritaire vieux centre ville saint géry	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	24 050,00	3 500,00	15%	1	2500

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé	% demandé/budget total	Dossiers en priorité :	Montant accordé DEF/DT	
centre social cambrai	CAMBRAI	Mes parents ont du talent	quartier prioritaire résidence de guise	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	6 480,00	2 800,00	43%	1	1000	
centre social cambrai	CAMBRAI	Boi d'air	quartier prioritaire résidence de guise	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	7 520,00	3 000,00	40%	1	3000	
ACTION	Avesnes les Aubert	Ado-prévention, les parents passent à l'action	commune avesnes les aubert	Public de parents de pré ado et ado	5 000,00	4 000,00	80%	1	2000	
ccas de cambrai	Cambrai	Parents tout simplement	commune cambrai	publics de parents d'enfants aux besoins spécifiques	5 885,00	6 885,00	100%	1	3000	
centre social l'escale	beauvois en cambresis	Papa, maman et moi	commune beauvois en cambresis	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	16 028,00	5 300,00	33%	1	4000	
centre social l'escale	Beauvois en cambresis	Le café des parents	commune beauvois en cambresis	publics de parents d'enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	4 345,00	2 000,00	46%	1	1000	
association avenir jeunes	Caudry	Famille en harmonie	quartier prioritaire centre ville et gambetta, quartier non prioritaire maupassant de la commune de caudry	publics de parents enfants de 0-5 ans et 6-11 ans et publics de parents avec leurs enfants de 0-5 ans, 6-11 ans,	5 276,00	1 000,00	19%	1	1000	
Cambresis ressources	Caudry	Bien vivre en famille	commune la groise, bazuel	tous publics	2 352,00	1 000,00	43%	1	1000	
ACTION	Avesnes les Aubert	Scène de Famille	Masnières	Parents et Professionnels	8 770 €	5 500 €	63%	1	2000	
Centre Social LA PASSERELLE AVENIR DES JEUNES	CAUDRY	Mère-Fille rapprochons nous	CAUDRY	Parents avec leurs enfants de 12 ans et +	7 600 €	5 000 €	66%	1	2000	
						243 415 €	80 630 €	33%	19	57 000 €

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE - TABLEAU DE SUIVI - DT d'Avesnes

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Budget total de l'action	Montant demandé/€	% demandé/budget total	Dossiers en priorité 1 :	Montant accordé DEF/DT
Familles Rurales Avesnois Mormal	Bavay buvignies	"Faisons ensemble"	quartier prioritaire le quesnoy et communauté de communes Pôk du Nord, Le Quesnoy, Bavay	Parents d'enfants 0-5 ans/ Parents d'enfants 6-11 ans/Parents de pré-ados et adolescents 12 ans et +	60 862,00	15 000,00	25%	1	12 000,00
APEI MAUBEUGE	Maubeuge	Groupe d'échange autour du placement de l'enfant	communauté de communes sambre avesnois	Public de parents : futurs parents, parents d'enfants 0-5 ans, 6-11 ans	15 404,00	13 404,00	87%	1	10 054,00
APEI MAUBEUGE	Maubeuge	Etre parent : mode d'emploi, élever son enfant en toute sérénité	communauté de communes sambre avesnois	Public de parents : futurs parents; parents d'enfants 0-5 ans, 6-11 ans et professionnels	6 616,00	5 816,00	88%	1	5 816,00
Centre social rali atac	Louvroil	Familles connect et sérénies	commune louvroil quartier prioritaires près du paradis et sous le bois	Public de parents et publics de parents avec leurs enfants : parents d'enfants 0-5 ans, 6-11 ans; pré ado et ado	28 969,00	4 585,00	16%	1	4 585,00
Centre socio-culturel epinette	Maubeuge	Raconte moi ton histoire	quartiers prioritaires epinette, écrivains et sous le bois	Public de parents d'enfants 0-5 ans, 6-11 ans	8 991,00	7 759,00	86%	1	6 743,00
Mairie de Jeumont	Jeumont	Etre parent, quelles aventure : plan d'action de soutien à la parentalité	quartier prioritaire de la ville de Jeumont : centre, lambreçon	Public de parents : futurs parents, 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado et publics de parents avec leurs enfants : parents d'enfants 0-5 ans	27 142,30	10 000,00	37%	1	10 000,00
147 984 €						56 564 €	38%	6	49 198 €

APPEL A INITIATIVE 2020 PARENTALITE - TABLEAU DE SUIVI - DT de VALENCIENNES

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Montant total du projet	Montant sollicité	% demandes/budget total	ajustement DT après comité technique	Montant accordé/ajustement DT
ACSRV Centre social Agora	VALENCIENNES	Des maux en mots et en images	commune douchy les mines	Parents de pré-ados et adolescents 12 ans et +	13 074 €	10 459 €	80%	1	5500
ACSRV Centre socio culturel de Denain	VALENCIENNES	Papa end co	Commune Denain, quartier centre	public de parents avec leurs enfants	5 250 €	4 000 €	76%	1	4000
ADESA	ANZIN	Créons en famille	quartier prioritaire square de la république - verrerie	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado 12 ans et +	17 700 €	6 000 €	34%	1	6000
ACSRV CS vieux condé	VALENCIENNES	Cap enfant	commune vieux condé	public de parents et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans	11 250 €	4 000 €	36%	1	4000
Mission locale jeunes du valenciennais	MARLY	Les enjeux de la parentalité	Communauté de communes cavm et caph	public de parents : futurs parents, 0-5 ans et 6-11 ans	29 800 €	4 000 €	13%	1	4000
Maison de quartier TONINI denain	VALENCIENNES	Parents - école unis pour les enfants	commune denain - quartier prioritaire Bellevue	public de parents et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans	16 241 €	10 000 €	62%	1	5 000 €
Ville d'anzin	ANZIN	L'équilibre des 3 C	quartiers prioritaires d'anzin : bleuse borne, carpeaux, verrerie	public de parents et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	11 070 €	8 856 €	80%	1	4 500 €
CCAS d'escaudain	ESCAUDAIN	Accompagnement à la parentalité	quartiers prioritaires et non prioritaires	public de parents 0-5 ans et 6-11 ans et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et professionnels	46 500 €	5 000 €	11%	1	5 000 €
Centre social et culturel Amilcar Reghem	QUIEVRECHAIN	Graines de familles		public de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	10 745 €	10 745 €	100%	1	5 500 €
ACSRV espace socio culturel intercommunal le phare	VALENCIENNES	Parent'aise	quartiers prioritaires	publics de parents avec leurs enfants pré ado et ado	9 357 €	6 000 €	64%	1	4 000 €
ACSRV CSC Faubourg de cambrai	VALENCIENNES	Que faire avec mon ado? Que faire avec mon parent?	quartiers prioritaires Briquette valenciennes	publics de parents enfants 6-11 ans, pré ado et ado et professionnels	10 818 €	6 000 €	55%	1	4 000 €
ACSRV maison de quartier saint waast	VALENCIENNES	Vivre la scolarité autrement	quartier en veille	public de parents et publics de parents avec leurs enfants 6-11 ans et professionnels	19 841 €	6 050 €	30%	1	6 050 €
Le phénix théâtre de valenciennes	Valenciennes	L'art au service de la parentalité	Valenciennes métropole (35 communes)	public de parents et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	15 636 €	10 000 €	64%	1	8 000 €
Association des maisons de quartiers de Raismes	RAISMES	Etre parent...un jeu d'enfant!??	quartier prioritaire Sabatier et quartier non prioritaire V/colgne	public de parents : futurs parents, 0-5 ans et 6-11 ans, pré ado et ado	25 803 €	14 088 €	55%	1	6 000 €
ACSRV Centre socio culturel de Denain	Valenciennes	Bienvenu bébé	quartier prioritaires denain douchy fourches	public de parents : futurs parents et enfants de 0-5 ans et publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans et professionnels	3 450 €	3 450 €	100%	1	3 450 €

GREID	Valenciennes	Centre d'entretiens familiaux du valenciennois	quartiers prioritaires et des communes de valenciennes, raismes, coméd sur escaut et denain	tous publics	118 300 €	20 000 €	17%	1	20 000 €
-------	--------------	--	---	--------------	-----------	----------	-----	---	----------

364 834 €	128 648 €	35%	16	95 000 €
-----------	-----------	-----	----	----------

APPEL A INITIATIVE 2020 - TABLEAU DE SUIVI - DEPARTEMENT

PARTENAIRE	Commune	Intitulé du projet	Territoires concernés par l'action	Public concerné	Montant total du projet	Montant sollicité	% demandé/budget total	Dossiers en priorité :	Montant accordé DEF/DT
AGRS UDAF	LILLE	Beau père, belle mère : comment prendre ma place?	DT avelines et Flandres	les beaux parents	7 744 €	7 744 €	100%	1	7744
Udaf	Dt valenciennes et LILLE	Respire parrainage de proximité	DTV et DTML	publics de parents avec leurs enfants 0-5 ans, 6-11 ans, pré ado et ado, aux besoins spécifiques	137 757 €	60 000 €	44%	1	42990

146 501 €	67 744 €	47%	2	50 734 €
-----------	----------	-----	---	----------

AAJ PARENTAUTE - RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS/DIRECTIONS
TERRITORIALES

	DT de LILLE		DT RBX-TRCG		DT de DOUAI		DTFI		DTFM		DT de CAMBRAI		DT d'AVESNES		DT de Valenciennes		Département		TOTALX	
	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant	Nbre de dossiers	Montant
priorité 1	39	173 061	20	118 917	9	46 990	5	21 100	5	38 000	19	57 000	6	49 198	16	95 000	2	50 734	121	650 000

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290862-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Gustave DASSONVILLE, Mickaël HIRAUX, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Prorogation par voie d'avenants des conventions établies avec les établissements belges pour l'accueil d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance pour l'année 2020

Vu le rapport DEFJ/2019/484

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la reconduction par avenant pour une année (2020), des conventions établies avec les établissements belges conformément à la liste ci-jointe (annexe 1), à l'exception de la convention avec l'établissement belge « Home Louis Mertens », qui avait été établie pour une durée de 18 mois (1^{er} janvier 2019 - 30 juin 2020) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants selon le modèle joint au rapport (annexe 2) entre le Département du Nord et les établissements belges.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 22.

48 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 1

**LISTING DES ETABLISSEMENTS BELGES CONVENTIONNES AVEC LE
DEPARTEMENT DU NORD EN 2020**

	ETABLISSEMENT	COMMUNE D'IMPLANTATION	TYPOLOGIE DE L'ETABLISSEMENT	CAPACITE TOTALE D'ACCUEIL	CAPACITE D'ACCUEIL DEFINIE POUR LE NORD
1	COGA	LEERNES	SRJ	45	14
2	HOMELOUIS MERTENS*	BLANDAIN	SRJ	45	45
3	HOMELANO	PERUWELZ	SRJ	65	10
4	SAINT EXUPERY	LEERNES	SRJ	75	5
5	LOUIS MARIE	THY LE CHÂTEAU	SRJ	89	5
6	LA PORTE OUVERTE	BLICQUY	SRJ	70	4
7	LE BRASIER	ERQUELINNES	SRJ	60	5
8	NÔTRE DAME DES ANGES	MOUSCRON	SAAE	82	45
9	CERFONTAINE	PERUWELZ	SRJ	161	37
10	KEGELIAN	HAM SUR SAMBRE	SRJ	31	3
11	LE BAUCORY	MONTIGNY LE TILLEUL	SRJ	61	4
12	ROUCOURT	ROUCOURT	SRJ	130	18
TOTAL					195

LEGENDE :

SRJ : Service Résidentiel pour Jeunes agréé par l'AVIQ pour des jeunes âgés de 3 à 18 ans.

SAAE : Service d'Accueil et d'Aide Educative agréé par l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse

* Etablissement conventionné jusqu'au 30 juin 2020.

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290966-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Notifié le 20 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDa, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Gustave DASSONVILLE, Martine FILLEUL, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'opération de reconstruction du Collège Paul Duez et la construction d'une salle de sport à Cambrai

Vu le rapport DB/2019/508

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser le principe d'une co-maîtrise d'ouvrage entre le Département du Nord, la Communauté d'Agglomération de Cambrai et la Ville de Cambrai en vue de la reconstruction du collège Paul Duez et la construction d'une salle de sport à Cambrai ;
 - d'approuver la désignation du Département pour assurer la maîtrise d'ouvrage unique de l'opération ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage, dont le modèle est joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 24.

Madame LABADENS est Conseillère Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai et Adjointe au Maire de Cambrai.

Monsieur DRIEUX est Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Monsieur SIEGLER est Adjoint au Maire de Cambrai.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DUHAMEL avait donné pouvoir à Monsieur DRIEUX. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

44 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291023-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Notifié le 4 janvier 2020

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Gustave DASSONVILLE, Martine FILLEUL, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Tarifs repas 2020 et soutien à l'approvisionnement local

Vu le rapport DE/2019/479

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie

DECIDE à l'unanimité:

Pour la tarification des repas et le développement de l'approvisionnement local :

Pour l'année 2020 :

- de fixer les tarifs des repas des collégiens applicables pour l'année civile 2020, selon la description reprise dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- de valider l'avenant à la convention d'aide à la demi-pension pour l'année 2020, dont le modèle est joint au rapport (annexe 2) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants aux conventions d'aide à la demi-pension, actant la prise en charge par le Département de l'augmentation tarifaire, liée à l'approvisionnement local, pour les collèges concernés.

Pour le fonds commun des services d'hébergement (FCSH) :

- d'attribuer au Fonds Commun des Services d'Hébergement, un montant de 30 000 €, prélevé du budget départemental, pour rembourser les factures en attente des collègues.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 25.

48 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

TARIF REPAS 2020 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

ANNEXE 1

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2019 de référence pour déterminer le tarif 2020		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2020		TARIF 2020 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2018	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	
0590002G	ANICHE	Théodore Monod	Ticket	2,95 €	- €	- €	2,95 €
0593234V	ANNOEULLIN	Albert Ball	Forfait	2,85 €	0,04 €	- €	2,85 €
0594401N	ARLEUX	Val de la Sensée	Forfait	2,62 €	- €	0,05 €	2,67 €
0593246H	ARMENTIERES	Desrousseaux	Forfait	2,81 €	- €	- €	2,81 €
0594397J	ARMENTIERES	Jean Rosland	Ticket	3,14 €	0,15 €	- €	3,14 €
0594297A	AUBY	Victor Hugo	Forfait	2,91 €	0,10 €	- €	2,91 €
0593673X	AULNOY LEZ VALENCIENNES	Madame d'Epinay	Ticket	2,83 €	- €	0,06 €	2,90 €
0596694F	AULNOYE AYMERIES	Félix Del Marle	Forfait	2,69 €	- €	- €	2,69 €
0595176F	AVESNELLES	Renaud-Barrault	Ticket	3,05 €	- €	- €	3,05 €
0593676A	AVESNES LEZ AUBERT	Paul Langevin	Forfait	2,94 €	- €	- €	2,94 €
0594636J	BAILLEUL	Maxime Deyts	Forfait	2,83 €	- €	0,07 €	2,90 €
0593490Y	BAVAY	Jean Lemaire de Belges	Ticket	3,02 €	- €	- €	3,02 €
0593479L	BERGUES	Wenceslas Cobergher	Forfait	2,84 €	- €	- €	2,84 €
0594415D	BERLAIMONT	Gilles de Chin	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	2,84 €
0594301E	BEUVRAGES	Paul Eluard	Forfait	3,00 €	- €	- €	3,00 €
0593672W	BOUCHAIN	De l'Ostrevant	Forfait	2,75 €	- €	0,05 €	2,80 €
0594640Y	BOURBOURG	Jean Jaurès	Forfait	2,92 €	- €	- €	2,92 €
0590030M	BRAY DUNES	Du Septentrion	Forfait	2,74 €	- €	0,05 €	2,79 €
0590031N	BRUAY / L'ESCAUT	Jean Macé	Ticket	2,82 €	- €	0,02 €	2,84 €
0593487V	CAMBRAI	Jules Ferry	Forfait	2,93 €	- €	- €	2,93 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	Forfait	2,80 €	- €	- €	2,80 €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	Simone Veil	Forfait	2,90 €	- €	- €	2,94 €
0593181M	CAPPELLE LA GRANDE	Maxence Van Der Meersch	Ticket	2,91 €	- €	- €	2,91 €
0594872A	CASSEL	Robert Le Frison	Forfait	2,85 €	0,13 €	- €	2,85 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	Forfait	2,80 €	0,09 €	- €	2,80 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	Forfait	2,85 €	- €	- €	2,85 €
0593244F	COMINES	Philippe de Commines	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	2,84 €
0590050J	CONDE / L'ESCAUT	Josquin des Prés	Ticket	2,62 €	- €	0,04 €	2,66 €
0593494C	COUDEKERQUE BRANCHE	Boris Vian	Forfait	2,94 €	- €	- €	2,94 €
0590055P	COUSOLRE	Alfred Jennepin	Forfait	2,85 €	- €	- €	2,85 €
0595595L	CROCHTE	Du Looweg	Forfait	2,93 €	0,09 €	- €	2,93 €
0593239A	CROIX	Boris Vian	Forfait	2,75 €	0,06 €	- €	2,75 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	Forfait	2,98 €	0,09 €	- €	2,98 €
0590058T	DECHY	Paul Langevin	Ticket	2,94 €	- €	- €	2,94 €
0594300D	DENAIN	Bayard	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	2,84 €
0590062X	DENAIN	Villars	Forfait	3,07 €	- €	- €	3,07 €

TARIF REPAS 2020 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

ANNEXE 1

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2019 de référence pour déterminer le tarif 2020		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2020		TARIF 2020 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL	
			Tarifs 2018	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local		
0594402P	DOUAI	André Canivez	Forfait	2,80 €	- €	0,04 €	- €	2,84 €
0595190W	DOUAI	Gayant	Forfait	2,93 €	0,10 €	- €	- €	2,93 €
0590068D	DOUAI	Jules Ferry	Forfait	2,78 €	- €	0,05 €	- €	2,83 €
0592733A	DOUAI	André Streinger	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	- €	2,84 €
0593484S	DOUCHY LES MINES	Emile Littré	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	- €	2,84 €
0593666P	DUNKERQUE	Gaspard Malo	Forfait	2,68 €	- €	0,05 €	- €	2,73 €
0592713D	DUNKERQUE	Guillemot	Ticket	3,05 €	0,08 €	- €	- €	3,05 €
0590164H	DUNKERQUE	Jean Zay	Ticket	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0593664M	DUNKERQUE	Lucie Aubrac	Ticket	3,00 €	- €	- €	- €	3,00 €
0590179Z	DUNKERQUE	Paul Machy	Ticket	2,89 €	- €	- €	- €	2,89 €
0596716E	DUNKERQUE	Van Hecke	Ticket	2,93 €	- €	- €	- €	2,93 €
0592751V	ESCAUDAIN	Félicien Joly	Ticket	2,80 €	- €	- €	- €	2,80 €
0594409X	ESCAUTPOINT	Jean Zay	Ticket	2,81 €	- €	- €	- €	2,81 €
0593476H	FACHES THUMESNIL	Jean Mermoz	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	- €	2,84 €
0594168K	FEIGNIES	Jean Zay	Forfait	2,66 €	- €	0,04 €	- €	2,70 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	Forfait	2,80 €	- €	- €	- €	2,80 €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	Jean Moulin	Forfait	2,70 €	0,10 €	0,05 €	- €	2,75 €
0594879H	FOURMIES	Joliot Curie	Forfait	2,79 €	- €	- €	0,05 €	2,84 €
0593252P	FOURMIES	Léo Lagrange	Forfait	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0593486J	FRESNES / ESCAUT	Félicien Joly	Ticket	2,90 €	0,05 €	- €	- €	2,90 €
0595166V	GONDECOURT	Georges Rémi Hergé	Forfait	2,94 €	- €	- €	- €	2,94 €
0590087Z	GOUZEAUCOURT	Pharamond Savary	Forfait	2,75 €	- €	0,04 €	- €	2,79 €
0594398K	GRANDE SYNTHÉ	Anne Frank	Forfait	3,00 €	- €	- €	- €	3,00 €
0590088A	GRANDE SYNTHÉ	Jules Verne	Ticket	2,80 €	0,10 €	- €	- €	2,80 €
0590090C	GRAVELINES	Pierre et Marie Curie	Forfait	2,80 €	- €	0,02 €	- €	2,82 €
0590091D	HALLUIN	Lili Keller Rosenberg	Forfait	2,70 €	0,02 €	0,02 €	0,03 €	2,75 €
0596059R	HAUBOURDIN	Jules Ferry	Forfait	2,83 €	- €	- €	- €	2,83 €
0594386X	HAUBOURDIN	Le Parc	Forfait	3,23 €	- €	- €	- €	3,23 €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	Forfait	2,79 €	0,02 €	- €	- €	2,79 €
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	Forfait	2,95 €	0,10 €	- €	- €	2,95 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	Forfait	2,84 €	- €	- €	- €	2,84 €
0593180L	HELLEMMES	Antoine de Saint Exupéry	Forfait	2,57 €	- €	- €	0,10 €	2,67 €
0594632P	HEM	Raymond Devos	Forfait	2,71 €	- €	0,05 €	- €	2,76 €
0594642A	HONDSCHOOOTE	Lamartine	Forfait	2,64 €	- €	0,04 €	- €	2,68 €
0594638W	HOULINES	Roger Salengro	Forfait	2,95 €	- €	- €	- €	2,95 €
0590107W	IWUY	Jean Moulin	Forfait	2,92 €	- €	- €	- €	2,92 €

TARIF REPAS 2020 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

ANNEXE 1

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2019 de référence pour déterminer le tarif 2020		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2020		TARIF 2020 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2018	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	
0594418G	JEUMONT	Charles de Gaulle	Forfait	2,54 €	0,05 €	0,02 €	2,56 €
0593231S	LA BASSEE	Albert Schweitzer	Forfait	2,83 €	0,10 €	0,01 €	2,84 €
0593658F	LA MADELEINE	Yvonne Abbas	Forfait	2,97 €	- €	- €	2,97 €
0593482P	LALLAING	Frédéric Joliot Curie	Forfait	2,82 €	- €	0,02 €	2,84 €
0593226L	LAMBERSART	Anne Frank	Ticket	3,34 €	- €	- €	3,34 €
0595163S	LAMBERSART	Lavoisier	Forfait	3,06 €	- €	- €	3,06 €
0594298B	LAMBRES LEZ DOUAI	André Malraux	Forfait	3,00 €	- €	- €	3,00 €
0595337F	LE CATEAU CAMBRESIS	Jean Rostand	Forfait	2,78 €	- €	0,02 €	2,80 €
0595713P	LEERS	Alphonse Daudet	Forfait	2,98 €	- €	- €	2,98 €
0593991T	LESQUIN	Théodore Monod	Forfait	2,85 €	- €	- €	2,85 €
0593235W	LILLE	Boris Vian	Forfait	2,94 €	- €	- €	2,94 €
0593179K	LILLE	Claude Levi Strauss	Forfait	2,70 €	0,70 €	0,05 €	2,75 €
0590115E	LILLE	Franklin	Forfait	2,80 €	- €	- €	2,80 €
0594881K	LILLE	Martha Desrumaux	Forfait	2,99 €	0,05 €	- €	2,99 €
0594288R	LILLE	Louise Michel	Forfait	2,83 €	- €	- €	2,83 €
0597004T	LILLE	Miriam Makeba	Forfait	2,80 €	- €	- €	2,80 €
0590271Z	LILLE	Paul Verlaine	Forfait	2,85 €	0,05 €	- €	2,90 €
0596833G	LILLE	Nina Simone	Forfait	2,84 €	- €	- €	2,84 €
0593168Y	LILLE	Carnot	Forfait	3,01 €	- €	- €	3,01 €
0596172N	LINSELLES	Henri Matisse	Ticket	2,83 €	- €	- €	2,83 €
0594523W	LOMME	Guy Mollet	Forfait	2,89 €	- €	- €	2,89 €
0590131X	LOMME	Jean Jaurès	Forfait	2,60 €	- €	0,05 €	2,65 €
0593177H	LOMME	Jean Zay	Forfait	2,79 €	- €	0,05 €	2,84 €
0595596M	LOON PLAGE	Jean Rostand	Ticket	2,84 €	- €	- €	2,84 €
0593660H	LOOS	René Descartes	Forfait	2,91 €	- €	- €	2,91 €
0593233U	LOOS	Professeur Albert Debeyre	Forfait	2,93 €	- €	- €	2,93 €
0594533G	LOURCHES	Voltaire	Forfait	2,61 €	- €	0,05 €	2,66 €
0593686L	LOUVROIL	Jacques Brel	Forfait	2,71 €	- €	- €	2,71 €
0593240B	LYS LEZ LANNOY	Gambetta	Ticket	2,84 €	- €	- €	2,84 €
0590142J	MARCHIENNES	Marguerite Yourcenar	Forfait	2,84 €	- €	0,06 €	2,90 €
0594287P	MARCO EN BAROEUL	Rouges Barres	Ticket	3,07 €	- €	- €	3,07 €
0593227M	MARCO EN BAROEUL	Du Lazaro	Forfait	2,96 €	- €	- €	2,96 €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	Forfait	2,68 €	- €	0,04 €	2,72 €
0593474F	MARQUETTE LEZ LILLE	Professeur Albert Debeyre	Forfait	2,85 €	- €	- €	2,85 €
0593683H	MASNIERES	Jacques Prévert	Forfait	2,80 €	- €	0,04 €	2,84 €
0593483R	MASNY	Robert Desnos	Forfait	2,79 €	0,05 €	0,05 €	2,84 €
0590151U	MAUBEUGE	Ernest Coutelle	Forfait	2,65 €	- €	- €	2,65 €

TARIF REPAS 2020 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

ANNEXE 1

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2019 de référence pour déterminer le tarif 2020		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2020		TARIF 2020 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2018	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	
0594362W	MAUBEUGE	Vauban	Forfait	2,65 €	- €	- €	2,65 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	Forfait	2,90 €	0,04 €	- €	2,94 €
0593254S	MAUBEUGE	Jules Verne	Forfait	2,54 €	- €	- €	2,54 €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	Ticket	2,82 €	- €	0,02 €	2,84 €
0593178J	MONS EN BAROEUL	François Rabelais	Forfait	2,81 €	- €	0,03 €	2,84 €
0590155Y	MONS EN BAROEUL	René Descartes	Forfait	2,91 €	- €	- €	2,91 €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	Fernig	Forfait	2,86 €	- €	- €	2,86 €
0594527A	MOUVAUX	Maxence Van Der Meersch	Forfait	2,96 €	- €	- €	2,96 €
0594537L	NEUVILLE EN FERRAIN	Jules Verne	Forfait	2,81 €	- €	0,03 €	2,84 €
0596988A	NIEPPE	Jeanne de Constantinople	Forfait	2,83 €	- €	- €	2,83 €
0590157A	ONNAING	Saint Exupéry	Ticket	2,95 €	0,10 €	- €	2,95 €
0590159C	ORCHIES	Du Pévèle	Forfait	2,83 €	0,10 €	- €	2,84 €
0594290T	OSTRICOURT	Henri Matisse	Ticket	2,94 €	- €	- €	2,94 €
0596529B	PECQUENCOURT	Maurice Schumann	Ticket	2,87 €	- €	0,03 €	2,90 €
0594628K	PERENCHIES	Jacques Monod	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	2,84 €
0590007M	PETITE FORET	Pierre Gilles De Gennes	Ticket	2,66 €	- €	0,04 €	2,70 €
0594876E	POIX DU NORD	Montaigne	Forfait	2,70 €	- €	0,03 €	2,73 €
0594866U	PONT A MARCQ	Françoise Dolto	Forfait	2,82 €	0,10 €	- €	2,87 €
0595758N	PROVIN	Etienne Dolet	Forfait	3,00 €	- €	- €	3,00 €
0594303G	QUIEVRECHAIN	Jehan Froissart	Forfait	2,85 €	- €	- €	2,85 €
0594408W	RAISMES	Germain	Forfait	2,44 €	- €	0,04 €	2,48 €
0593237Y	RONCHIN	Gernez Rieux	Forfait	2,74 €	- €	0,04 €	2,78 €
0594865T	RONCHIN	Anatole France	Forfait	2,59 €	- €	0,05 €	2,64 €
0593668S	RONCQ	Paul Eluard	Forfait	2,99 €	- €	- €	2,99 €
0593251N	ROOST-WARENDIN	Docteur Ernest Schaffner	Ticket	3,03 €	- €	- €	3,03 €
0593667R	ROUBAIX	Rosa Parks	Forfait	2,85 €	0,01 €	- €	2,85 €
0594389A	ROUBAIX	Anne Frank	Forfait	2,76 €	- €	- €	2,76 €
0590190L	ROUBAIX	Jean-Baptiste Lebas	Forfait	2,80 €	- €	0,10 €	2,90 €
0594634S	ROUBAIX	Théodore Monod	Forfait	2,80 €	- €	0,04 €	2,84 €
0594538M	SAINS DU NORD	Jean Rostand	Ticket	3,04 €	- €	- €	3,04 €
0594304H	SAIN AMAND LES EAUX	Marie Curie	Ticket	2,72 €	- €	0,05 €	2,77 €
0594411Z	SAIN AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	Ticket	2,83 €	- €	0,01 €	2,84 €
0593228N	SAIN ANDRE	Jean Moulin	Forfait	2,83 €	- €	0,01 €	2,84 €
0594644C	SAIN SAULVE	Lavoisier	Forfait	2,72 €	- €	0,05 €	2,84 €
0593662K	SECLIN	Jean Demailly	Forfait	2,68 €	- €	- €	2,68 €
0593185S	SIN LE NOBLE	Anatole France	Forfait	2,88 €	- €	- €	2,88 €
0594648G	SOLESMES	Saint Exupéry	Forfait	2,88 €	- €	- €	2,88 €

ANNEXE 1
TARIF REPAS 2020 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2019 de référence pour déterminer le tarif 2020		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2020		TARIF 2020 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2018	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation approu local	
0590206D	SOLRE LE CHATEAU	Du Solrézès	Ticket	2,73 €	- €	- €	2,73 €
0594405T	SOMAIN	Victor Hugo	Ticket	2,98 €	0,10 €	- €	2,98 €
0593992U	STEENVOORDE	Antoine de Saint Exupéry	Forfait	2,77 €	- €	0,02 €	2,79 €
0594645D	THIANT	Jean-Jacques Rousseau	Ticket	2,94 €	- €	- €	2,94 €
0590211J	THUMERIES	Albert Camus	Forfait	2,88 €	0,05 €	0,05 €	2,94 €
0594293W	TOURCOING	Albert Roussel	Forfait	2,85 €	- €	- €	2,85 €
0596860L	TOURCOING	Lucie Aubrac	Forfait	2,70 €	- €	- €	2,70 €
0594394F	TOURCOING	Marie Curie	Forfait	2,61 €	- €	0,04 €	2,65 €
0592714E	TOURCOING	Mendès France	Forfait	2,92 €	- €	- €	2,92 €
0594308M	TRELON	Denis Saurat	Forfait	2,78 €	- €	- €	2,78 €
0593680E	VALENCIENNES	Chasse Royale	Ticket	2,74 €	0,10 €	- €	2,74 €
0590224Y	VALENCIENNES	Carpeaux	Forfait	2,80 €	- €	- €	2,80 €
0592715F	VALENCIENNES	Charles Eisen	Forfait	2,90 €	0,10 €	0,04 €	2,94 €
0594412A	VIEUX CONDE	Jean Jaurès	Ticket	2,90 €	- €	- €	2,90 €
0593196D	VILLENEUVE D'ASCQ	Arthur Rimbaud	Ticket	2,95 €	- €	- €	2,95 €
0595656C	VILLENEUVE D'ASCQ	Camille Claudel	Forfait	2,65 €	- €	0,05 €	2,70 €
0594525Y	VILLENEUVE D'ASCQ	Le Triolo	Forfait	2,78 €	- €	0,02 €	2,80 €
0594291U	VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	Forfait	2,91 €	- €	- €	2,91 €
0595328W	VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	Forfait	2,96 €	- €	- €	2,96 €
0590228C	WALINCOURT SELVIGNY	François Villon	Forfait	3,00 €	0,04 €	- €	3,00 €
0593678C	WALLERS	Jean Moulin	Forfait	2,85 €	0,09 €	- €	2,85 €
0593241C	WASQUEHAL	Albert Calmette	Ticket	2,90 €	- €	- €	2,90 €
0594650J	WATTEN	Jacques Prévert	Forfait	2,85 €	0,10 €	0,05 €	2,90 €
0594524X	WATTIGNIES	Jean Moulin	Forfait	2,78 €	- €	0,02 €	2,80 €
0595597N	WATTIGNIES	Voltaire	Forfait	2,85 €	0,10 €	- €	2,90 €
0593242D	WATTRELOS	Gustave Nadaud	Forfait	2,67 €	0,10 €	0,05 €	2,72 €
0594392D	WATTRELOS	Pablo Neruda	Forfait	2,67 €	- €	0,03 €	2,70 €
0593475G	WAVRIN	Léon Blum	Forfait	2,70 €	0,03 €	0,04 €	2,81 €
0590238n	WAZIERS	Romain Rolland	Ticket	2,91 €	- €	- €	2,91 €
0594643B	WORMHOUT	Du Houtland	Forfait	2,93 €	0,10 €	- €	2,93 €

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290869-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRENDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Dotation spécifique pour la pratique sportive au collège - Attribution des montants par collège au titre de l'année scolaire 2019/2020

Vu le rapport DE/2019/480

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les montants des dotations spécifiques pour la pratique sportive au collège, calculés sur la base du nombre de divisions et des effectifs constatés à la rentrée scolaire 2019/2020, tels que repris dans les tableaux ci-joints (annexes 1 et 2) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;
 - d'imputer ces dépenses sous le programme 16006 « Sport pour les collégiens ».
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 26.

48 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FILLEUL (porteuse du pouvoir de Monsieur DUHEM) et Monsieur DASSONVILLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

DOTATION SPECIFIQUE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

Année scolaire 2019/2020

Effectifs et nombre de divisions constatés à la rentrée scolaire

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION	
			Heures restant à couvrir (besoins - moyens propres)	Dotation
0590002G	ANICHE	Théodore Monod	3 196,80	38 362 €
0593234V	ANNOEULLIN	Albert Ball	1 630,80	19 570 €
0590006L	ANZIN	Jules Ferry	1 836,00	22 032 €
0594401N	ARLEUX	Val de la Sensée	496,80	5 962 €
0593246H	ARMENTIERES	Desrousseaux	1 652,40	19 829 €
0594397J	ARMENTIERES	Jean Rostand	1 598,40	19 181 €
0594297A	AUBY	Victor Hugo	453,60	5 443 €
0593673X	AULNOYE LEZ VALENCIENNES	Madame d'Epinay	1 620,00	19 440 €
0596694F	AULNOYE AYMERIES	Felix del Marle	1 152,00	13 824 €
0595176F	AVESNELLES	Renaud-Barrault	2 390,40	28 685 €
0593676A	AVESNES LES AUBERT	Paul Langevin	-259,20	1 296 €
0594636U	BAILLEUL	Maxime Deyts	2 700,00	32 400 €
0593490Y	BAVAY	Jean Lemaire de Belges	2 152,80	25 834 €
0593479L	BERGUES	Wenceslas Cobergher	885,60	10 627 €
0594415D	BERLAIMONT	Gilles de Chin	950,40	11 405 €
0594301E	BEUVRAGES	Paul Eluard	1 958,40	23 501 €
0593672W	BOUCHAIN	De l'Ostrevent	2 160,00	25 920 €
0594640Y	BOURBOURG	Jean Jaurès	1 296,00	15 552 €
0590030M	BRAY DUNES	Du Septentrion	561,60	6 739 €
0590031N	BRUAY SUR ESCAUT	Jean Macé	2 116,80	25 402 €
0593487V	CAMBRAI	Jules Ferry	2 160,00	25 920 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	2 811,60	33 739 €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	Simone Veil	907,20	10 886 €
0593181M	CAPPELLE LA GRANDE	Maxence Van Der Meersch	1 015,20	12 182 €
0594872A	CASSEL	Robert le Frison	1 404,00	16 848 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	2 318,40	27 821 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	1 648,80	19 786 €
0593244F	COMINES	Philippe de Commines	561,60	6 739 €
0590050J	CONDE SUR L'ESCAUT	Josquin des Prés	1 137,60	13 651 €
0593494C	COUDEKERQUE BRANCHE	Boris Vian	1 468,80	17 626 €
0594295Y	COUDEKERQUE BRANCHE	Du Westhoek	734,40	8 813 €
0593182N	COUDEKERQUE BRANCHE	Jules Ferry	669,60	8 035 €
0590055P	COUSOLRE	Alfred Jennepin	669,60	8 035 €
0595595L	CROCHTE	Du Looweg	1 015,20	12 182 €
0593239A	CROIX	Boris Vian	1 684,80	20 218 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	2 354,40	28 253 €
0590058T	DECHY	Paul Langevin	583,20	6 998 €
0594300D	DENAIN	Bayard	1 296,00	27 626 €
0594299C	DENAIN	Turgot	1 555,20	18 662 €
0590062X	DENAIN	Villars	1 116,00	13 392 €
0594402P	DOUAI	André Canivez	1 144,80	13 738 €
0592733A	DOUAI	André Streinger	957,60	11 491 €
0595190W	DOUAI	Gayant	1 296,00	15 552 €
0590068D	DOUAI	Jules Ferry	0,00	1 296 €
0593484S	DOUCHY LES MINES	Emile Littré	1 598,40	19 181 €
0596716E	DUNKERQUE	Arthur Van Hecke	1 195,20	14 342 €
0593666P	DUNKERQUE	Gaspard Malo	1 749,60	20 995 €
0592713D	DUNKERQUE	Guilleminot	878,40	10 541 €
0590164H	DUNKERQUE	Jean Zay	1 015,20	12 182 €
0593664M	DUNKERQUE	Lucie Aubrac	810,00	9 720 €
0590179Z	DUNKERQUE	Paul Machy	1 555,20	18 662 €
0592751V	ESCAUDAIN	Félicien Joly	1 922,40	23 069 €
0594409X	ESCAUTPONT	Jean Zay	950,40	11 405 €
0595757M	ESTAIRES	Henri Durez	1 706,40	20 477 €
0593476H	FACHES THUMESNIL	Jean Mermoz	1 339,20	16 070 €
0592830F	FACHES THUMESNIL	Jean Zay	1 015,20	12 182 €
0594168K	FEIGNIES	Jean Zay	1 324,80	15 898 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	1 512,00	18 144 €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	Jean Moulin	1 101,60	13 219 €
0594879H	FOURMIES	Joliot Curie	1 166,40	13 997 €
0593252P	FOURMIES	Léo Lagrange	1 735,20	20 822 €
0593486U	FRESNES SUR ESCAUT	Félicien Joly	1 245,60	14 947 €
0595166V	GONDECOURT	Georges Rémi Hergé	1 620,00	19 440 €
0590087Z	GOUZEAU COURT	Pharamond Savary	885,60	10 627 €
0595712N	GRAND FORT PHILIPPE	Jean Monnet	669,60	8 035 €
0594398K	GRANDE SYNTHE	Anne Frank	1 533,60	18 403 €
0595782P	GRANDE SYNTHE	Du Moulin	1 296,00	15 552 €
0590088A	GRANDE SYNTHE	Jules Verne	345,60	4 147 €
0590090C	GRAVELINES	Pierre et Marie Curie	1 987,20	23 846 €
0590091D	HALLUIN	Lili Keller Rosenberg (ex-Robert Schuman)	1 944,00	23 328 €
0596059R	HAUBOURDIN	Jules Ferry	2 390,40	28 685 €
0594386X	HAUBOURDIN	Le Parc	1 425,60	17 107 €
0590099M	HAUTMONT	Auguste Périer	1 101,60	13 219 €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	1 987,20	23 846 €

DOTATION SPECIFIQUE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

Année scolaire 2019/2020

Effectifs et nombre de divisions constatés à la rentrée scolaire

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION	
			Heures restant à couvrir (besoins - moyens propres)	Dotation
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	1 094,40	13 133 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	2 008,80	24 106 €
0593180L	HELLEMMES	Saint Exupéry	2 570,40	30 845 €
0594632P	HEM	Raymond Devos	1 144,80	13 738 €
0594642A	HONDSCHOOTE	Lamartine	1 555,20	18 662 €
0594638W	HOUPLINES	Roger Salengro	2 095,20	25 142 €
0590107W	IWUY	Jean Moulin	950,40	11 405 €
0594418G	JEUMONT	Charles de Gaulle	1 296,00	15 552 €
0590109Y	JEUMONT	Eugène Thomas	1 296,00	15 552 €
0593231S	LA BASSEE	Albert Schweitzer	2 174,40	26 093 €
0593658F	LA MADELEINE	Yvonne Abbas (ex-Flandres)	2 430,00	29 160 €
0593482P	LALLAING	Fédéric Joliot Curie	302,40	3 629 €
0593226L	LAMBERSART	Anne Frank	1 684,80	20 218 €
0595163S	LAMBERSART	Lavoisier	1 317,60	15 811 €
0594298B	LAMBRES LEZ DOUAI	André Malraux	1 836,00	22 032 €
0595337F	LE CATEAU CAMBRESIS	Jean Rostand	2 635,20	31 622 €
0595713P	LEERS	Alphonse Daudet	1 533,60	18 403 €
0593991T	LESQUIN	Théodore Monod	1 620,00	19 440 €
0593235W	LILLE	Boris Vian	712,80	8 554 €
0593168Y	LILLE	Carnot	1 461,60	17 539 €
0590115E	LILLE	Franklin	1 965,60	23 587 €
0593179K	LILLE	Lévi-Strauss	1 814,40	21 773 €
0594288R	LILLE	Louise Michel	410,40	4 925 €
0594881K	LILLE	Martha Desrumaux (Matisse)	1 231,20	14 774 €
0597004T	LILLE	Miriam Makeba	2 008,80	24 106 €
0596833G	LILLE	Nina Simone (Wazemmes)	734,40	8 813 €
0590271Z	LILLE	Verlaine	540,00	6 480 €
0596172N	LINSELLES	Henri Matisse	1 036,80	12 442 €
0594523W	LOMME	Guy Mollet	1 080,00	12 960 €
0590131X	LOMME	Jean Jaurès	1 008,00	12 096 €
0593177H	LOMME	Jean Zay	36,00	432 €
0595596M	LOON PLAGE	Jean Rostand	1 267,20	15 206 €
0593233U	LOOS	Professeur Debeyre	1 166,40	13 997 €
0593660H	LOOS	René Descartes	1 231,20	14 774 €
0594533G	LOURCHES	Voltaire	1 965,60	23 587 €
0593686L	LOUVROIL	Jacques Brel	1 375,20	16 502 €
0593240B	LYS LEZ LANNOY	Gambetta	1 310,40	15 725 €
0590142J	MARCHIENNES	Marguerite Yourcenar	1 036,80	12 442 €
0593227M	MARCQ EN BAROEUL	Le Lazaro	1 987,20	23 846 €
0594287P	MARCQ EN BAROEUL	Rouges Barres	1 404,00	16 848 €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	1 836,00	22 032 €
0593474F	MARQUETTE LEZ LILLE	Albert Debeyre	1 004,40	12 053 €
0593683H	MASNIERES	Jacques Prévert	1 440,00	17 280 €
0593483R	MASNY	Robert Desnos	1 965,60	23 587 €
0590151U	MAUBEUGE	Ernest Coutelle	658,80	7 906 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	1 620,00	19 440 €
0593254S	MAUBEUGE	Jules Verne	1 836,00	22 032 €
0594362W	MAUBEUGE	Vauban	1 267,20	15 206 €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	777,60	9 331 €
0590155Y	MONS EN BAROEUL	Descartes	403,20	4 838 €
0593178J	MONS EN BAROEUL	François Rabelais	957,60	11 491 €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	Fernig	950,40	11 405 €
0594527A	MOUVAUX	Maxence Van Der Meersch	1 663,20	19 958 €
0594537L	NEUVILLE EN FERRAIN	Jules Verne	1 216,80	14 602 €
0596988A	NIEPPE	Jeanne de Constantinople	1 555,20	18 662 €
0590157A	ONNAING	Saint Exupéry	1 706,40	20 477 €
0590159C	ORCHIES	Du Pévèle	1 879,20	22 550 €
0594290T	OSTRICOURT	Henri Matisse	1 080,00	12 960 €
0596529B	PECQUENCOURT	Maurice Schumann	972,00	11 664 €
0594628K	PERENCHIES	Jacques Monod	1 490,40	17 885 €
0590007M	PETITE FORET	Pierre Gilles de Gennes	1 285,20	15 422 €
0594876E	POIX DU NORD	Michel de Montaigne	885,60	10 627 €
0594866U	PONT A MARCQ	Françoise Dolto	1 620,00	19 440 €
0595758N	PROVIN	Etienne Dolet	1 468,80	17 626 €
0594303G	QUIEVRECHAIN	Jehan Froissart	583,20	6 998 €
0594408W	RAISMES	Germinal	2 030,40	24 365 €
0594865T	RONCHIN	Anatole France	1 720,80	20 650 €
0593237Y	RONCHIN	Gernez Rieux	777,60	9 331 €
0593668S	RONCQ	Paul Eluard	756,00	9 072 €
0593251N	ROOST WARENDIN	Docteur Ernest Schaffner	1 339,20	16 070 €
0594389A	ROUBAIX	Anne Frank	2 109,60	25 315 €
0590190L	ROUBAIX	Jean Baptiste Lebas	1 144,80	13 738 €
0593667R	ROUBAIX	Rosa Parks (Albert Samain)	1 072,80	12 874 €
0590183D	ROUBAIX	Sévigné	1 468,80	17 626 €

DOTATION SPECIFIQUE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

Année scolaire 2019/2020

Effectifs et nombre de divisions constatés à la rentrée scolaire

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION	
			Heures restant à couvrir (besoins - moyens propres)	Dotation
0594634S	ROUBAIX	Théodore Monod	1 360,80	16 330 €
0594538M	SAINS DU NORD	Jean Rostand	950,40	11 405 €
0594304H	SAINT AMAND LES EAUX	Marie Curie	1 922,40	23 069 €
0594411Z	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	2 138,40	25 661 €
0593228N	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Jean Moulin	367,20	4 406 €
0593663L	SAINT POL SUR MER	Jean Deconinck	1 771,20	21 254 €
0590200X	SAINT POL SUR MER	Robespierre	1 620,00	19 440 €
0594644C	SAINT SAULVE	Lavoisier	1 166,40	13 997 €
0593662K	SECLIN	Jean Demailly	1 987,20	23 846 €
0593185S	SIN LE NOBLE	Anatole France	1 598,40	19 181 €
0594648G	SOLESME	Saint Exupéry	1 231,20	14 774 €
0590206D	SOLRE LE CHÂTEAU	Du Solrèzis	1 080,00	12 960 €
0594405T	SOMAIN	Victor Hugo	1 663,20	19 958 €
0593992U	STEENVOORDE	Saint Exupéry	1 155,60	13 867 €
0594645D	THIANT	Jean Jacques Rousseau	129,60	1 555 €
0590211J	THUMERIES	Albert Camus	1 771,20	21 254 €
0594293W	TOURCOING	Albert Roussel	1 414,80	16 978 €
0596860L	TOURCOING	Lucie Aubrac	1 807,20	21 686 €
0594394F	TOURCOING	Marie Curie	1 296,00	15 552 €
0592714E	TOURCOING	Mendès France	777,60	9 331 €
0594308M	TRELON	Denis Saurat	950,40	11 405 €
0594534H	TRITH SAINT LEGER	Paul Langevin	799,20	9 590 €
0592715F	VALENCIENNES	Charles Eisen	712,80	8 554 €
0593680E	VALENCIENNES	Chasse Royale	1 584,00	19 008 €
0590224Y	VALENCIENNES	Jean Baptiste Carpeaux	1 706,40	20 477 €
0594412A	VIEUX CONDE	Jean Jaurès	2 332,80	27 994 €
0593196D	VILLENEUVE D'ASCQ	Arthur Rimbaud	1 800,00	21 600 €
0595656C	VILLENEUVE D'ASCQ	Camille Claudel	1 267,20	15 206 €
0594525Y	VILLENEUVE D'ASCQ	Le Triolo	666,00	7 992 €
0594291U	VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	1 735,20	20 822 €
0595328W	VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	1 036,80	12 442 €
0590228C	WALINCOURT	François Villon	-100,80	1 296 €
0593678C	WALLERS	Jean Moulin	1 576,80	18 922 €
0593241C	WASQUEHAL	Albert Calmette	1 101,60	13 219 €
0594650J	WATTEN	Jacques Prévert	1 706,40	20 477 €
0594524X	WATTIGNIES	Jean Moulin	1 015,20	12 182 €
0595597N	WATTIGNIES	Voltaire	1 468,80	17 626 €
0593242D	WATTRELOS	Gustave Nadaud	1 749,60	20 995 €
0594392D	WATTRELOS	Pablo Neruda	1 101,60	13 219 €
0593475G	WAVRIN	Léon Blum	1 677,60	20 131 €
0590238N	WAZIERS	Romain Rolland	194,40	2 333 €
0594643B	WORMHOUT	Du Houtland	1 490,40	17 885 €
TOTAL HORS CITES MIXTES			257 720,40	3 112 924 €

DOTATION SPECIFIQUE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

Année scolaire 2019/2020

Effectifs et nombre de divisions constatés à la rentrée scolaire

CITES MIXTES

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION	
			Heures restant à couvrir (besoins - moyens propres)	Dotation
0595175E	CAMBRAI	Fénelon	894,24	10 731 €
0595174D	CAMBRAI	Paul Duez	1 562,40	18 749 €
0595171A	DOUAI	Albert Chatelet	534,60	6 415 €
0595177G	FOURMIES	Camille Claudel	405,36	4 864 €
0595170Z	HAZEBROUCK	Des Flandres	1 764,72	21 177 €
0595178H	LANDRECIÉS	Dupleix	1 836,00	22 032 €
0595172B	LE QUESNOY	Eugène Thomas	1 218,24	14 619 €
0595167W	ROUBAIX	Beaudelaire	1 468,80	17 626 €
0595168X	ROUBAIX	Maxence Van Der Meersch	760,68	9 128 €
0590248Z	SOMAIN	Louis Pasteur	1 029,24	12 351 €
0595173C	VALENCIENNES	Watteau	1 231,20	14 774 €
0595169Y	WATTRELOS	Emile Zola	947,16	11 366 €
TOTAL CITES MIXTES			13 652,64	163 832 €

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION	
			Heures restant à couvrir (besoins - moyens propres)	Dotation
0597115N	MARCQ EN BAROEUL	Ecole européenne	280,80	3 370 €

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290837-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Ecole européenne de Lille - Participation de la MEL - Convention modificative

Vu le rapport DE/2019/523

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat (jointe au rapport), entre le Département du Nord, la ville de Marcq-en-Barœul, la Région Hauts-de-France et la Métropole Européenne de Lille, pour l'Ecole européenne Lille Métropole.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 27.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290877-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 19 décembre 2019

Affiché le 19 décembre 2019

Notifié le 19 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

OBJET : Programmation et partenariats pour les équipements culturels départementaux suivants : le musée départemental Matisse, le Musverre, le musée départemental de Flandre, le Forum départemental des Sciences et un projet transversal.

Vu le rapport DSC/2019/478

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

Pour le musée départemental Matisse :

- d'approuver le partenariat entre *Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design* et le Département du Nord pour le musée Matisse ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat jointe au rapport (annexe 1) ;

Pour le MusVerre :

- d'approuver l'organisation de la résidence d'artiste de Jean-Baptiste Sibertin-Blanc du 27 janvier au 9 octobre 2020, à l'atelier départemental du MusVerre à Sars-Poteries, dont le montant est estimé à 87 000 € ;
- d'approuver l'organisation de l'exposition « Moi(s) » (titre provisoire) du 8 février au 21 juin 2020, dont le montant est estimé à 115 000 € ;
- d'approuver les périodes de démonstrations à l'atelier du MusVerre pour 2020 (janvier, février et décembre), dont le montant total est estimé à 10 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets notamment le contrat et les conventions annexés au rapport (annexes 2, 4, 5 et 6) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du MusVerre ;

Pour le Musée départemental de Flandre :

- d'approuver l'organisation de l'exposition « Sacrée Architecture, la passion d'un collectionneur » du 15 février au 14 juin 2020, dont le montant est estimé à 186 500 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette exposition, notamment la convention de mise à disposition des œuvres de Bernard Maillet et la convention de partenariat avec Samantha Héringuez, en qualité de commissaire scientifique, dont les modèles sont joints au rapport (annexes 7 et 9) ;
- d'approuver le dépôt des tableaux un « *Bouquet de fleurs dans une niche* » et un « *Château à la lisière d'une forêt* » du musée VZW Stedelijke Kortrijk ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de dépôt des œuvres jointe au rapport (annexe 10) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du musée de Flandre ;

Pour le Forum départemental des Sciences :

- d'approuver le renouvellement du dispositif « La C'Art » pour 2020 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention jointe au rapport (annexe 11) ;

Pour le projet transversal :

- d'approuver l'avenant à la convention de partenariat avec Direct CE ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant joint au rapport (annexe 12).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 27.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame TONNERRE.

Monsieur MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290838-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

OBJET : Archéologie - partenariat avec le Musée de la Bataille de Fromelles (MEL) pour la réalisation d'une exposition intitulée ' Les disparus de Pheasant Wood : identifier les soldats de la Grande Guerre par les sciences ' à destination des collèges du département.

Vu le rapport DSC/2019/460

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le partenariat entre la Métropole Européenne de Lille, pour le Musée de la Bataille de Fromelles et le Département du Nord, pour le Service archéologie et patrimoine, afin de réaliser une exposition itinérante intitulée « Les disparus de Pheasant Wood : identifier les soldats de la Grande Guerre par les sciences » ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat, dont le modèle est joint au rapport ;
 - d'imputer la dépense correspondante sur la dotation ouverte à cet effet au budget départemental 2019.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 27.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame TONNERRE.

Monsieur MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290825-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du dispositif "Résidences d'artistes en collège" (Résac) pour l'année 2019-2020 et signature de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec les scènes nationales.

Vu le rapport DSC/2019/488

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer pour le dispositif Résac, le premier versement des subventions en faveur des collèges, reprises dans les tableaux ci-joints (annexes 1 et 2) et d'autoriser le versement du solde éventuel des subventions au cours du 3^{ème} trimestre scolaire 2019-2020, après réception des justificatifs qui permettront d'ajuster le montant définitif des subventions ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes en fonction du domaine sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2019 ;
 - d'approuver la reconduction du dispositif Résac pour l'année scolaire 2020-2021, sous la forme d'un appel à projets unique ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs des scènes nationales du Nord, dont le modèle est joint au rapport, au fur et à mesure de leur finalisation ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes de l'association « le Bateau Feu » / Scène Nationale Dunkerque et l'association Centre Culturel Transfrontalier « Le Manège », dont les modèles sont joints au rapport (annexes 3 et 4).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 27.

Monsieur DECAGNY est membre du conseil d'administration de l'association Centre culturel transfrontalier « Le Manège » à Maubeuge. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame TONNERRE.

Monsieur MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

LISTE DES COLLEGES ELIGIBLES AU DISPOSITIF RESAC Collèges ruraux et collèges en REP+ Année scolaire 2019-2020			
Arrondissement	Commune	Nom du collège	Rural ou REP+
Douai	ARLEUX	VAL DE LA SENSEE	Rural
Avesnes	AVESNELLES	RENAUD-BARRAULT	Rural
Cambrai	AVESNES-LES-AUBERT	PAUL LANGEVIN	Rural
Avesnes	AVESNES-SUR-HELPE	SAINTE THERESE	Rural
Avesnes	BAVAY	JEAN LEMAIRE DE BELGES	Rural
Avesnes	BAVAY	NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION	Rural
Lille	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE	Rural
Dunkerque	BERGUES	SAINT WINOC	Rural
Dunkerque	BERGUES	WENCESLAS COBERGHER	Rural
Valenciennes	BEUVRAGES	PAUL ELUARD	REP+
Dunkerque	BOURBOURG	JEAN JAURES	Rural
Dunkerque	BOURBOURG	NOTRE-DAME	Rural
Dunkerque	BRAY-DUNES	DU SEPTENTRION	Rural
Lille	CAPPELLE-EN-PEVELE	SIMONE VEIL	Rural
Dunkerque	CASSEL	ROBERT LE FRISON	Rural
Dunkerque	CASSEL	SAINTE MARIE	Rural
Valenciennes	CONDE SUR L'ESCAUT	JOSQUIN DES PRES	REP+
Avesnes	COUSOLRE	ALFRED JENNEPIN	Rural
Dunkerque	CROCHTE	DU LOOWEG	Rural
Valenciennes	DENAIN	TURGOT	REP+
Valenciennes	DENAIN	BAYARD	REP+
Douai	DOUAI	GAYANT	REP+
Dunkerque	DUNKERQUE	LUCIE AUBRAC	REP+
Douai	FLINES-LEZ-RACHES	JEAN MOULIN	Rural
Cambrai	GOUZEAUCOURT	PHARAMOND SAVARY	Rural
Dunkerque	GRANDE-SYNTHÉ	JULES VERNE	REP+
Dunkerque	GRANDE-SYNTHÉ	DU MOULIN	REP+
Avesnes	HAUTMONT	PIERRE DE RONSARD	REP+
Dunkerque	HONDSCHOOTE	LAMARTINE	Rural
Dunkerque	HONDSCHOOTE	SAINT JOSEPH	Rural
Cambrai	IWUY	JEAN MOULIN	Rural
Avesnes	JEUMONT	EUGENE THOMAS	REP+
Lille	LA BASSEE	ALBERT SCHWEITZER	Rural
Lille	LA BASSEE	NOTRE-DAME	Rural

Avesnes	LANDRECIES	DUPLEIX	Rural
Cambrai	LE CATEAU-CAMBRESIS	JEAN ROSTAND	Rural
Avesnes	LE QUESNOY	EUGENE THOMAS	Rural
Lille	LILLE	PAUL VERLAINE	REP+
Lille	LILLE	BORIS VIAN	REP+
Lille	LILLE	LOUISE MICHEL	REP+
Lille	LILLE	NINA SIMONE	REP+
Lille	LOOS	RENE DESCARTES	REP+
Avesnes	LOUVROIL	JACQUES BREL	REP+
Douai	MARCHIENNES	MARGUERITE YOURCENAR	Rural
Cambrai	MASNIERES	JACQUES PREVERT	Rural
Avesnes	MAUBEUGE	JULES VERNE (EPINETTE)	REP+
Avesnes	MAUBEUGE	VAUBAN	REP+
Lille	MONS-en-BAROEUL	FRANCOIS RABELAIS	REP+
Valenciennes	MORTAGNE-DU-NORD	FERNIG	Rural
Avesnes	POIX-DU-NORD	MONTAIGNE	Rural
Lille	PONT-A-MARCQ	FRANCOISE DOLTO	Rural
Valenciennes	RAISMES	GERMINAL	REP+
Lille	ROUBAIX	MADAME DE SEVIGNE	REP+
Lille	ROUBAIX	JEAN-BAPTISTE LEBAS	REP+
Lille	ROUBAIX	ROSA PARKS	REP+
Lille	ROUBAIX	ANNE FRANCK	REP+
Lille	ROUBAIX	THEODORE MONOD	REP+
Lille	ROUBAIX	MAXENCE VAN DER MEERSCH	REP+
Avesnes	SAINS-DU-NORD	JEAN ROSTAND	Rural
Valenciennes	SEBOURG	SAINTE ANNE	Rural
Cambrai	SOLESMES	ANTOINE DE St EXUPERY	Rural
Cambrai	SOLESMES	SAINT MICHEL	Rural
Avesnes	SOLRE-LE-CHATEAU	DU SOLREZIS	Rural
Dunkerque	STEENVOORDE	ANTOINE DE St EXUPERY	Rural
Dunkerque	STEENVOORDE	NOTRE-DAME DE LOURDES	Rural
Lille	TOURCOING	MENDES FRANCE	REP+
Lille	TOURCOING	ALBERT ROUSSEL	REP+
Lille	TOURCOING	LUCIE AUBRAC	REP+
Avesnes	TRELON	DENIS SAURAT	Rural
Valenciennes	VALENCIENNES	CHASSE ROYALE	REP+
Cambrai	VILLERS-OUTREAU	SAINT JOSEPH	Rural
Cambrai	WALINCOURT-SELVIGNY	FRANCOIS VILLON	Rural
Dunkerque	WATTEN	SACRE COEUR	Rural
Dunkerque	WATTEN	JACQUES PREVERT	Rural
Dunkerque	WORMHOUT	DU HOUTLAND	Rural
Dunkerque	WORMHOUT	NOTRE-DAME	Rural

Synthèse des 18 projets RESAC 2019-2020

Arr	Ville	Collège	Zone	Statut	Intervenant principal	Discipline artistique	Thématique	Titre du projet	Nombre d'élèves touchés	Temps de résidence (hors temps de médiation, visites, sorties, matériel...)	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement au collège (CP du 16/12/ 2019)
AV	MAUBEUGE	Vauban	REP+	Public	Fred MARTIN - Plasticien	Arts plastiques	La ressemblance : Image, réalité, fiction.	Beautés monstrueuses	90	50 h	Projet sur le questionnement de la ressemblance et de la représentation : image, réalité, fiction. Le monstre, aux limites de l'humain ? L'artiste abordera dans ses différentes pratiques cette question de la représentation axée plus particulièrement sur le portrait. Les élèves expérimentent le modelage, le moulage, l'empreinte, la sculpture et s'interrogeront sur la qualité de la reproduction. Une production vidéo sera la mémoire de l'expérience participative vécue. Les élèves exposeront leurs travaux, en réfléchissant à des questions muséographiques.	11 850,00 €	11 850,00 €	8 850 €	5 900 €
AV	POIX DU NORD	Montaigne	Rural	Public	Duo "Bonheur temporaire" (1 plasticien et 1 musicien)	Arts plastiques	L'implication du corps dans la création artistique	Winter always turns into spring	240	58 h	Workshop d'improvisations piano/peinture, dans une recherche de production d'une toile dans le temps et l'espace de l'improvisation. Exposition des toiles produites par l'artiste et les élèves pendant les ateliers. Sensibilisation des autres élèves du collège pendant le temps de l'exposition, des familles ; performance publique en lien avec l'exposition lors des portes ouvertes du collège, réalisation collective à la crèche dans la cour du collège.	8 846,43 €	8 846,43 €	8 668 €	5 780 €
AV	SOLRE LE CHATEAU	Du Soirézi	Rural	Public	Germain JAMMERNEGG - Peintre illustrateur + Alphafirms (art cinématographique)	Arts plastiques et arts visuels	La place de l'œuvre dans un espace extérieur, de la matérialité de l'image à l'image numérique, la relation entre le spectateur et la production	Investir les murs du collège.	100	98 h	Présentation de la technique de la peinture à l'huile aux élèves, travail sur le vocabulaire, l'image et la connexion entre les différentes étapes de création collective de plusieurs espaces picturaux qui dialoguent entre eux. Recherches créatives des élèves autour de la représentation d'un paysage qui donne envie de s'évader puis écriture d'un texte en rapport avec le paysage imaginé. Mise en œuvre de la narration, visible de la cour. Création d'effets visuels, d'un vidéo-mapping, d'une petite forme documentaire sur le travail plastique réalisé et création d'une composition musicale liée à l'image. Les élèves réfléchiront à la réalisation du projet comme une galerie à ciel ouvert.	13 278,00 €	13 278,00 €	13 278 €	8 850 €
CA	GOUZAUCO URT	Pharamond Savary	Rural	Public	Cla Mimesis Norbert HUN	Théâtre	Grandir	Raconte moi une histoire....	65	60 h	Construction, mise en scène, mise en voix (français et allemand) et en mouvement d'une pièce de théâtre autour de la thématique de "grandir, rite initiatique vers l'âge adulte".	4 380,00 €	4 380,00 €	4 380 €	4 380 €
CA	MASNIERES	Jacques Prévert	Rural	Public	Karine LECOMTE	Théâtre	Ecrire et jouer une pièce de théâtre	Souvenirs, ou le café de la jeunesse perdue.	50	70 h	Ecriture de textes et jeux de scène, inspirés de vieilles photos évoquant le parcours de Louis Blériot et d'une ouvrière à l'usine de dentelle de Caudry, travail sur le registre des émotions, techniques d'expression, occupation scénique d'un espace, afin de proposer une création théâtrale.	5 100,00 €	5 100,00 €	5 080 €	5 080 €
DK	GRANDE SYNTHÉ	Jules Verne	REP+	Public	Nadia BENDJABALLAH	Musique	Musique (et écologie)	Eco-Percussions	30	70 h	Création d'un éco-orchestre de percussions (construction d'instruments), initiation des élèves à la percussion, travail sur la notion de rythmes. Ecriture de textes en appui de la production scénique, réalisation de mapping pour accompagner les rythmes et la chorale. Le projet sera inscrit dans une dynamique de territoire : passerelle avec les acteurs locaux, culturels ou sociaux (médiathèque, maison de quartier...), journée de nettoyage de la plage et récupération d'objets pour les transformer en instruments. Organisation de concert, sieste musicale, déambulation musicale.	5 300,00 €	4 800,00 €	4 800 €	4 800 €
DK	WATTEN	Sacré Cœur	Rural	Privé	Max RENE - Alpha films + Tambours du Bronx (2 intervenants)	Audiovisuel et cinéma / Musique	Action artistique en milieu urbain	La ville lieu de tous les possibles ?	300	106 h	Réflexion et travail des élèves sur les différentes démarches artistiques en milieu urbain, organisation de workshops sur le sujet "la ville devient une scène de spectacle à part entière", réalisation de prises de vue mettant en valeur art et milieu urbain, réalisation d'un documentaire sur le sujet. Découverte de la diversité des métiers artistiques ou techniques nécessaires à la création de spectacles de rue, réalisation de machines inspirées de la Compagnie de la machine à NANTES, workshop avec des artistes des Tambours du Bronx, sensibilisation des élèves à la chorégraphie, création d'un petit spectacle et réalisation d'un clip vidéo musical.	13 760,00 €	13 760,00 €	12 450 €	8 300 €
DK	WORMHOUT	Du Houlland	Rural	Public	Maxime GILLO - Ecrivain + Hervé DEGUNST - Comédien	Ecriture et théâtre	La différence	Tous citoyens	25	60 h	Ateliers d'écriture et réflexion des élèves à partir de la question "qu'est-ce-qui doit changer pour que vous puissiez vivre dans un monde meilleur ?" puis création de saynètes illustrant le thème proposé. Travail des élèves sur la mise en scène puis restitution d'une pièce de théâtre au sein du collège pour tous les élèves et dans une salle de spectacle pour les familles.	7 599,70 €	7 599,70 €	6 170 €	6 170 €

Arr	Ville	Collège	Zone	Statut	Intervenant principal	Discipline artistique	Thématique	Titre du projet	Nombre d'élèves touchés	Temps de résidence (hors temps de médiation, visites, sorties, matériel...)	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement au collège (CP du 16/12/ 2019)
DO S	MARCHIENNE	Marguerite Yourcenar	Rural	Public	Cie Les Tambours Battants	Théâtre	Harcèlement scolaire, la vie de groupe	Moi, les autres, le groupe	70	70 h	<p>Réflexion des élèves sur le harcèlement, la vie de groupe, les rapports sociaux, l'image de soi, visant une production artistique autonome axée sur la lecture publique, intégrant également la vidéo et la photo. Ateliers d'écriture, initiation théâtrale, lecture-spectacle, mise en voix des textes et chorale en parallèle de productions vidéo et/ou photo. Restitution de la production des élèves dans un environnement immersif pour tout le collège et pour mettre en valeur la matière non-exploitée dans le spectacle : installation vidéo, exposition des photos, affichage des textes.</p>	10 475,00 €	10 475,00 €	9 875 €	6 560 €
LIL	BEAUCAMPS LIGNY	Sainte Marie	Rural	Privé	Christophe DUFOUR - Compagnie l'Etourdie	Théâtre	Théâtre	Questionner le regard que nous portons sur celles et ceux qui viennent d'ailleurs	85	75 h	<p>Ateliers d'expression dramatique : initiation théâtrale des élèves, conférence théâtralisée, improvisés, chansons, marionnettes, théâtre d'objets inspirés d'article de presse, d'images, d'œuvres littéraires autour de la question "comment redonner de l'humanité dans nos relations avec les gens venus d'ailleurs et n'ayant pas la même culture que nous ?" Ateliers d'écriture et mise en voix, en solitaire et en groupe : création d'un journal. Débats et rencontres (notamment avec un migrant), intervention ponctuelle d'un vidéaste. Création d'un spectacle participatif.</p>	13 400,00 €	12 500,00 €	8 450 €	5 630 €
LIL	LILLE	Boris Vian	REP+	Public	Martin GRANGER (Métal à chanuter), Thierry MARICOURT (écrivain), Freaks The Fab (street art)	Arts plastiques (street art)	Le parcours artistique multiple de Boris Vian	Comme Boris Vian, soyons artistes !	120	110 h	<p>Travail des élèves autour du centenaire de la naissance de Boris Vian : ateliers d'écriture à partir de "L'Ecume des jours" et du thème "Dire l'amour" (programme de 4ème) , revue de certains textes, les rendre accessibles par le biais d'artistes proches des élèves, découverte de l'univers paléophysique de l'artiste (captation sonore détournée, mise en scène photographique ou vocale d'expressions idiomatiques sur le modèle de Boris Vian), création de chansons engagées, ateliers de street art faisant dialoguer les arts entre eux et détournant des œuvres du patrimoine ou faisant écho à des personnages célèbres. Techniques du graphisme, collage, etc., appropriation de l'espace et création d'une fresque sur 4 murs de la cour du collège.</p>	13 416,14 €	13 416,14 €	11 313 €	7 540 €
LIL	LILLE	Nina Simone	REP+	Public	Johanna CLASSE Eolie Songe	Théâtre et Danse	L'engagement	Battle 2020	400	50 h	<p>Sensibilisation des élèves aux techniques élémentaires corporelles et vocales, ateliers interdisciplinaires: théâtre, danse, musique.Lecture collective de textes choisis et sélection de thèmes sociétaux, sur lesquels les élèves seront amenés à argumenter lors de battles et de rencontres inter-collèges. Travaux d'écriture argumentaire et de mise en scène de discours. Les élèves s'inspireront des concours d'élocution, des battles de rue et des matchs d'improvisation. Happening dans le collège, sur le temps de pause méridienne, restitution d'étape du travail théâtral, performances artistiques dans les classes et organisation d'une battle inter-collèges.</p>	4 676,40 €	4 564,40 €	4 564 €	4 564 €
LIL	MONS EN BAROEUL	Rabelais	REP+	Public	David LACOMBLEZ - La Mécanique du Fluide	Théâtre	« Le partage des rêves » et « Trouver sa place dans le monde, avec les autres »	Rêves de Marionnettes	55	100 h	<p>Les élèves, dont une majorité en grande difficulté scolaire, seront associés aux multiples facettes artistiques de la Compagnie : théâtre, marionnette, arts graphiques et musique. Ils seront associés à des étapes de la création artistique d'un spectacle de la Compagnie. Des ateliers d'arts plastiques seront intégrés au Salon de l'OVNI, dans le but de créer des maquettes de machines volantes, inaugurées à l'occasion de ce salon. Des ateliers d'expression théâtrale prépareront les élèves à la présentation du vol de leur machine, symbole du partage de leur rêve. Les élèves seront également initiés aux techniques de marionnettes à tige, à prise, théâtre d'ombre...Un atelier de sound-painting sera mis en place, création sonore qui complètera la présentation des réalisations lors de la restitution du projet.</p>	12 000,00 €	11 200,00 €	11 200 €	7 570 €
LIL	ROUBAIX	Mme de Sévigné	REP+	Public	Cie Détournement	Théâtre	Communiquer	Maitre en scène une notion scientifique	100	50 h	<p>Ateliers de création et jeu théâtral pour s'approprier et savoir transmettre une culture scientifique. La culture numérique sera également abordée et une vidéo sera réalisée en vue d'une vulgarisation scientifique à destination du plus grand nombre. Des ateliers artistiques seront proposés également sur le temps péri-scolaire. Un lien sera fait avec l'expérimentation de l'enseignement de l'éloquence en français.</p>	4 500,00 €	4 500,00 €	4 200 €	4 200 €

Arr	Ville	Collège	Zone	Statut	Intervenant principal	Discipline artistique	Thématique	Titre du projet	Nombre d'élèves touchés	Temps de résidence (hors temps de médiation, visites, sorties, matériel...)	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement au collège (CP du 16/12/ 2019)
LIL	ROUBAIX	Jean-Baptiste Lebas	REP+	Public	Constantin DUBOIS	Arts visuels et numériques	Patrimoine et arts numériques (création d'un jeu vidéo : écriture, infographie, dessin, création sonore et musicale...)	Transposons le patrimoine industriel de Roubaix en jeu vidéo !	150	62 h	Création d'un jeu vidéo à partir du patrimoine industriel de Roubaix. Sélection d'œuvres de l'artiste et sensibilisation des élèves à la conception artistique. Recherches sur les monuments et découverte du patrimoine industriel. Ateliers d'écriture et réalisation d'un scénario, élaboration des règles de jeu. Création de personnages numériques, réalisation d'un projet musical pour sonoriser l'univers du jeu, création sur l'environnement graphique du jeu.	4 475,00 €	4 475,00 €	4 475 €	4 475 €
LIL	ROUBAIX	Rosa Parks	REP+	Public	La Cave aux Poètes + le Théâtre de l'Aventure	Musique (musiques actuelles)	Rap et théâtre	Rappe-moi la vi(l)le	40	80 h	Ateliers d'écriture et de slam, ateliers théâtre dans une démarche de production des élèves autour du thème Rappe-moi la vi(l)le. Atelier MAO (Musique Assistée par Ordinateur) pour la création musicale du projet, en temps périscolaire ou pendant "l'école ouverte", ateliers de graphisme en vue de la restitution finale. La présentation du projet global est prévue en fin d'année scolaire.	12 000,00 €	12 000,00 €	10 000 €	6 700 €
VA	DENAIN	Turgot	REP+	Public	Lucien FRADIN et Aurore MAGNIER - La Ponctuelle	Théâtre	Le « vivre-ensemble »	Vivre-ensemble Se raconter, se reconnaître, se solidariser	400	88 h	Projet sur l'expression de son rapport au monde et à sa particularité dans le monde par la danse, la performance, l'écriture, le conte... Les artistes ancreront leur présence dans le collège de manière visible et investiront des espaces inattendus tels que la cour de récréation, afin de rencontrer les élèves de manière moins informelle que dans une salle de cours. Travail autour de la danse seul ou avec les autres, travail de saynètes inspiré du théâtre de l'opprimé de Boal pour décrypter des situations de discriminations, travail de performances visant à se raconter et inventer une exposition vivante. Travail d'expression en différentes langues pour sensibiliser les élèves à la solidarité entre les différentes cultures. Mise en place de siestes contées au CDI. Travail sur la notion de dramaturgie et scénographie et restitution autour de la question de se sentir inclus ou isolé, se sentir seul ou en groupe, dans l'espace particulier du collège.	10 860,80 €	10 860,80 €	10 620 €	7 100 €
VA	VALENCIENNES	Chasse Royale	REP+	Public	Nicolas TOURTE	Arts plastiques	L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur	Fabriques d'images - Tentatives - construire des états de choses	340	125 h	Projet sur le métissage entre arts plastiques et arts numériques (croisement entre art et science). Intégration du numérique et de l'informatique dans un travail sur l'image et au service d'une pratique plastique. Les élèves réfléchiront sur la question de la relation du corps à l'espace et les liens entre l'art et les nouvelles technologies. Travail autour des cycles, de la répétition, de la notion du virtuel, questionnant la place de l'homme dans ces mécanismes invisibles qui influent nos vies. Les vecteurs utilisés seront de différentes formes; ressort géant assimilé à une série de looping, projection vidéo donnant vie à des surfaces incurvées, maillage impliquant un savoir-faire artisanal, fuselage hydrodynamique... Les pièces plastiques créées avec les élèves questionneront la question de l'entrelacement, la progression, le flux et le médium numérique créera le trouble dans la perception de ces créations, fiction ou réel.	14 350,64 €	12 350,64 €	10 638 €	7 100 €
TOTAUX												170 268 €	165 956 €	149 011 €	110 719 €
												<i>Budget disponible (Délégation CULTURE) : 150 000 €</i>			

 < 6 500 €

 > 6 500 €

3.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290854-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

OBJET : Dénomination des rues et routes sur la station touristique du ValJoly.

Vu le rapport DGADT/2019/516

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- de nommer :
 - o la rue commerçante traversant le cœur de station et longeant le lac jusqu'à la passerelle : rue des hirondelles,
 - o l'impasse reliant le cœur de station à la Maison des Artisans et aux activités d'accrobranche : impasse des muscardins,
 - o la rue circulant entre les cottages : rue des écureuils,
 - o la rue reliant la départementale D133 à la Héronnière : rue des cigognes,
 - o la route reliant la départementale D133bis au parking de la station : route du Lac.
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette décision.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 31.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291024-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDa, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

OBJET : Attribution d'une subvention d'investissement pour l'Association des Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial.

Vu le rapport DAT/2019/476

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à l'association des Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial au titre de l'année 2019, une subvention d'investissement de 3 805,79 €, correspondant au remplacement du matériel informatique, représentant 80 % du montant des dépenses s'élevant à 4 757,23 € TTC ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'investissement jointe au rapport, associant le Département et l'association des Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial ;
 - d'imputer la dépense sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP004 du budget départemental 2019.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 31.

Madame ASTRUC-DAUBRESSE est membre de droit de l'association des Offices de Tourisme du Nord – Relais Territorial. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290801-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

OBJET : Attribution d'une subvention à l'Association Cap Nord au titre des éco-manifestations touristiques

Vu le rapport DAT/2019/526

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à l'Association CAP NORD une subvention départementale d'un montant de 10 000 €, pour l'organisation des Fêtes Gauloises de Cambrai ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2019.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 31.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Madame TONNERRE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290791-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Christian POIRET, Premier Vice-Président

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Aide aux associations sportives de collèges publics et privés pour favoriser l'apprentissage de la natation dans le cadre du dispositif "je nage au Valjoly".

Vu le rapport DSC/2019/468

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'amendement ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- de renouveler l'expérimentation en faveur des collégiens non nageurs de 6^{ème}, pour l'année scolaire 2019/2020 ;
 - d'attribuer les subventions aux associations sportives de collèges, pour leur participation aux stages d'apprentissage de la natation, « Je nage au ValJoly » pour un montant total de 25 680 € conformément à l'amendement ci-joint ;
 - d'imputer les dépenses de fonctionnement sur les crédits inscrits au budget départemental 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 33.

Mesdames DEVOS, DEZITTER et FILLEUL, ainsi que Messieurs HIRAUX, DECAGNY, HOUSSIN et VANDEWALLE sont membres du comité syndical de la station touristique départementale du ValJoly. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur LECERF, déclare qu'il est concerné par la délibération (en qualité de membre du comité syndical de la station touristique départementale du ValJoly), et cède pendant l'examen de cette affaire la présidence à Monsieur POIRET, 1^{er} Vice-président.

Messieurs DUHEM, RINGOT et WAYMEL avaient donné pouvoir respectivement à Madame FILLEUL, Messieurs VANDEWALLE et HOUSSIN. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

41 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

3/11

COMMISSION PERMANENTE
REUNION DU 17 DÉCEMBRE 2019

AMENDEMENT AU PROJET DE DELIBERATION N° DSC/2019/468

OBJET : aides aux associations sportives de collèges publics et privés pour favoriser l'apprentissage de la natation dans le cadre du dispositif "je nage au Valjoly"

EXPOSE DES MOTIFS

L'amendement proposé a pour objectif de prendre en compte la suppression d'une subvention au tableau annexé au rapport et récapitulant les aides à attribuer aux associations sportives de collèges participant à un stage de natation au Val Joly.

Cette modification concerne l'association sportive du Collège Notre-Dame de l'Assomption à Bavay qui a fait part de sa décision de ne plus intégrer le dispositif pour l'année scolaire 2019-2020 :

N° Tiers : 97 795 – OGEC de l'Institution Notre Dame de l'Assomption – 6 420 €

DISPOSITIF

1) Le deuxième alinéa des propositions de décisions inscrit au rapport est modifié comme suit :

- d'attribuer les subventions aux associations sportives de collèges, pour leur participation aux stages d'apprentissage de la natation , « Je nage au ValJoly » pour un montant total de 25 680 € comme indiqué dans l'annexe dans sa version issue du présent amendement ci-jointe.

2) Le tableau d'incidences financières est modifié comme suit :

Opération	Enveloppe	Autorisés	Déjà contractés	Proposés dans le rapport
23009OP005	23009E15	2 074 650	0	25 680

Martine ARLABOSSE
Conseillère déléguée au Sport

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES
POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE DE NATATION AU VAL JOLY
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020
2ème Expérimentation**

NOM DU COLLEGE SIEGE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE	N°TIERS de l'association sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	DATE DU STAGE	Nombre d'élèves participant au stage	MONTANT PROPOSE
COLLEGES PUBLICS						
Collège Renaud-Barrault 55 Avenue Léo Lagrange BP22 59440 AVESNELLES	418 948	594	Monsieur Patrick VAN- WYNNENDAELE	du 3 au 7 février 2020	20	6 420 €
Collège Wenceslas Cobergher 16 Bis rue Maurice Cornette 59380 BERGUES	129 763	277	Madame Valérie LIBIER	du 10 au 14 février 2020	20	6 420 €
Collège du Houtland 12 rue d'Esquelbecq 59470 WORMHOUT	303 663	494	Monsieur Bertrand GHEERAERT	du 23 au 27 mars 2020	20	6 420 €
COLLEGES PRIVES						
Collège Notre-Dame 46 rue de Ledringhem 59470 WORMHOUT	174 188	NC	Madame Cathy FLAHAUT	du 23 au 27 mars 2020	20	6 420 €
					TOTAL	25 680 €

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290863-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Notifié le 3 janvier 2020

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016-2020 - Grands Projets de Maillage Territorial - Doublement de la RD 70 sur le territoire des communes de Raismes et Petite Forêt - Convention avec la DIR Nord relative à la réalisation des travaux d'aménagement de l'échangeur n° 7 de l'autoroute A23.

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention à passer avec la DIR Nord et relative à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de l'échangeur n° 7 de l'autoroute A23, associé au projet de doublement de la RD 70 sur les territoires de Raismes et de Petite-Forêt ainsi que tous les actes correspondants ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions d'entretien et d'exploitation avec la Ville de Petite-Forêt et la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) ;
 - d'approuver le transfert dans le domaine public d'Etat de la nouvelle bretelle d'entrée vers Lille se raccordant au giratoire créé à l'Est de l'échangeur, après réalisation des travaux et mise en service en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 34.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et MANNARINO, ainsi que Monsieur VERFAILLIE sont Conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BORIE avait donné pouvoir à Madame MANNARINO. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame DUHAMEL (Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole) et Monsieur ZAREMBA (Conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs DRIEUX et VALOIS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

46 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290846-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Grands Projets de Maillage Territorial - Mise à 2x2 voies de la RD 642 entre Hazebrouck et Renescure - Ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Vu le rapport DV/2019/504

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques (service des domaines)

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à demander à Monsieur le Préfet, suite à l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques (service des domaines), l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique portant également sur la mise en conformité des documents d'urbanisme des communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) traversés ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 34.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290811-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Notifié le 3 janvier 2020

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une douzième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal.

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les règles de financement de la douzième liste ci-annexée de projets à mener, en partenariat avec les communes ou EPCI ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes, y compris les délégations de maîtrise d'ouvrage et leurs éventuels avenants, pour adapter les participations finales aux marchés notifiés, dans la limite des crédits inscrits au budget départemental.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 34.

Monsieur DECAGNY est Maire de Maubeuge. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE 1 : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Liste des projets délibérés dans le cadre du partenariat financier avec le bloc communal pour les projets de développement d'intérêt communal et intercommunal

Arrdt	Communes sur laquelle sont prévus les travaux	Objet de l'opération	% des travaux pris en charge par le CD 59	Estimation du cout net de l'opération pour le CD 59	Date de délibération
AVESNES					
AV	Aulnoye-Aymeries	RD 33 - Requalification de la rue de l'Hôtel de ville	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	400 000 € Opération de requalification	12/04/2016
AV	Fourmies	RD 20a - Remise en état de la rue des Cattelets, avant transfert, du PR0+000 et 0+350	70 % chaussée et bordures 35 % trottoirs	403 000 € Opération avant transfert	06/02/2017
AV	Houdain-lez-Bavay	RD 305 - Renforcement de chaussée avec recalibrage en traversée d'agglomération entre les PR1+000 et 1+0624	100 % chaussée et études 70 % bordures et marquage 35 % trottoirs	660 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Berlaimont	RD 951 - Reconstruction de la chaussée en traversée d'agglomération entre les PR15+0823 et 16+0331	100 % chaussée 35 % trottoirs y compris bordures (subvention déjà accordée à la CAMVS)	600 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaudignies	RD 100 et 942 - Réaménagement du carrefour en agglomération en lien avec le réaménagement de la place communale	70 % chaussée 35 % trottoirs y compris bordures	250 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaurepaire-sur-Sambre	RD 116 - Renforcement de la chaussée en traverse d'agglomération et sécurisation de l'intersection entre la RD 116 et la RD 124 entre les PR8+0155 et 8+0920	100 % chaussée pour la partie renforcement 70 % pour la chaussée au niveau du mini giratoire 35 % trottoirs	370 000 € Opération de requalification	03/07/2017
AV	Anor	RD 963 – Aménagement de sécurité et sécurisation des traversées piétonnes	70 % du coût global y compris les feux tricolores	210 000 € Opération de requalification	26/03/2018
AV	Feignies	RD 649 – Aménagement d'un giratoire sur la RD 649 pour désenclaver les zones des Longenelles Nord et Sud	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CAMVS)	550 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Fourmies	RD 42 – Création d'un demi-échangeur sur la RD 42 pour l'accès à la future ZAE Jeanne III	50 % du coût global pour le Département	250 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Taisnières-sur-Hon	Création d'un giratoire à l'intersection des RD 932, 105 et 31 au PR 46+0490	50 % du coût global de l'opération	450 000 € Opération de requalification	19/11/2018
AV	Gognies-Chaussée	Aménagement de sécurité en agglomération sur la RD 31	50 % du coût global de l'opération	150 000 € Opération de requalification	07/10/2019
AV	Maubeuge	Création d'un plateau surélevé sur la RD 105 en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	91 800 € Opération de requalification	17/12/2019
AV	Maubeuge	Création d'un giratoire sur la RD 602 - Accès quartier dit des "Provinces Françaises" en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	702 000 € Opération de requalification	17/12/2019

CAMBRAI					
CA	Bertry	RD 98 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR6+0320 et 7+0329	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	766 000 €	06/02/2017
		RD 98a - Réhabilitation avant transfert entre les PR 0+000 et 0+0123		Opération de requalification	
CA	Solesmes	RD 43 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+0269 et 1+0100	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	557 000 €	06/02/2017
CA	Cambrai	RD 114 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+000 et 0+0530	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	527 000 €	06/02/2017
CA	Boursies	RD 930 - Sécurisation du carrefour entre la RD 930 et les voies communales dites "Chemin d'Hostein" et "Chemin d'Inchy" entre les PR 23+0750 et 23+0810	70 % pour la chaussée y compris les bordures 75 % pour les eux tricolores plafonné à 20000€ AMP) déplacement des bordures 35 % trottoirs	32 000 €	03/07/2017
CA	Hem-Lenglet	RD 402 - Transfert de la section de la RD 402 comprise entre les PR6+0645 et 7+0250	100 % des travaux de chaussée	40 000 €	03/07/2017
CA	Doignies	RD 34 - Requalification en traversée d'agglomération entre les PR1+0336 et 2+0467	100 % pour les travaux de chaussée 70 % pour la structure du mini giratoire, le déplacement des bordures et l'assainissement 35 % trottoirs	Opération avant transfert 460 000 €	09/10/2017
CA	Escaudoeuvres	RD 114 - Aménagement du carrefour avec le chemin communal n°201 dit de Cauroir et la rue du 11 novembre entre le PR 2+0170 et 2+0230	100 % pour les acquisitions foncières et les travaux de chaussée y compris les bordures 35 % trottoirs	100 000 €	27/11/2017
CA	Cauroir	RD 157 - Reconstruction de la chaussée de la RD 157	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	220 000 €	27/11/2017
CA	Caudry, Bertry, Montigny-en-Cambrésis	Mise aux normes de largeur des RD 115 et 115a et aménagement d'un piste cyclable bidirectionnelle pour sécuriser les déplacements doux entre Caudry, Bertry et Montigny-en-Cambrésis	70 % du coût global par le Département 30 % par les 3 Communes	476 000 €	27/11/2017
CA	Saint-Python	RD 955 - Rue d'Haussy - Renforcement de chaussée du PR10+0118 au PR10+0793	100% chaussée 70% pour les bordures	390 000 €	25/03/2019
CA	Inchy, Beaumont-en-Cambrésis	RD 643 - Renforcement de chaussée du PR16+0797 au PR18+0700	100 % chaussée 70 % bordures 10 €/m ² pour les trottoirs	1 140 000 €	25/03/2019

DOUAI					
DO	Bugnicourt	RD 643 - Aménagement de sécurité en agglomération	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	120 000 €	12/04/2016
				Opération de requalification	
DO	Marchiennes	RD 35 et 957 - Reconstruction de chaussée en agglomération	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	881 348 €	22/05/2017
				Opération de requalification	
DO	Douai - Waziers	Participation à l'étude de trafic sur l'entrée nord de Douai	30%	15 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Agglomération Ouest du Douaisis	Participation à l'étude de trafic sur le secteur ouest du Douaisis en lien avec le développement de zones économiques	0,5	20 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Douai	RD 125 - Renforcement de la chaussée en agglomération avec création de bandes cyclables	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	201 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
DO	Pecquencourt	RD 225 - Déclassement d'une section de la RD (travaux réalisés par la Commune après le transfert)	100 % chaussée 35 % trottoirs	316 500 €	06/02/2017
				Opération avant transfert	
DO	Lauwin-Planque	RD 621 - Création d'un nouvel accès au parc de Lauwin-Planque depuis la RD 621	50%	750 000 €	06/02/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DO	Auby	RD 120 - Déviation de la RD 120 à Auby	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la CAD)	2 016 000 €	03/07/2017
				Voies nouvelles hors GPMT	
DO	Auby	RD 420 - Gestion de la circulation en approche du PN 114 du PR0+000 au PR2+0554 dans le cadre du PPRT de l'entreprise Nyrstar	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la Commune d'Auby)	342 000 €	03/07/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DO	Genech	RD 90 - Aménagement d'un tourne à gauche pour l'accès à la zone artisanale du PR15+0600 au PR 15+0850	50 % de la totalité des travaux (financement des 50 % restants par la CCPC)	50 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
DO	Bouvignies	RD 230 - Aménagement de sécurité en entrée d'agglomération à l'intersection des RD 230 et 30	100 % chaussée 70 % pour les travaux de modification de chaussée 35 % trottoirs	82 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Camphin-en-Carembault	RD 41 - Reconstruction de la chaussée avec décalage de l'axe de la RD 41	100 % chaussée 70 % pour les bordures 35 % trottoirs	700 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Gondécourt	Aménagements de sécurité sur les RD 39 (côté Seclin) du PR 2+0030 au PR 2+0250, RD 39 (collège) du PR 3+0600 au PR 3+0800 et RD 147 du PR 4+0400 au PR 4+0520	<i>Médiathèque</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m ² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Entrée d'agglomération côté Seclin</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m ² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Collège</i> 70% couche de roulement, élargissement de chaussée et îlots Trottoirs : 10€/m ² Bordures caniveaux : 30€/ml	302 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Chemy	Aménagement de sécurité sur la RD 62 en entrée d'agglomération PR 16+0536 au 16+0636	70% pour les travaux de chaussée (îlot, élargissement de chaussée, réfection de la couche de roulement) Trottoirs : 10€/m ² Bordures-caniveaux : 30 €/ml	28 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Pont-à-Marcq - Mérijgnies	Aménagement de sécurité et modes doux - RD 917 en et hors agglomération	100% chaussée en et hors agglomération 70% aménagements mixtes (piétons, cyclistes) hors agglomération	1 220 000 €	03/06/2019
				Opération de requalification	

DUNKERQUE					
DK	Wemaers Cappel - Zuytpeene	RD 338 et 26 - Aménagement d'un carrefour à feux tricolores	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	110 000 € Opération de requalification	22/05/2017
DK	Rexpoëde	RD 916A - Reconstruction ou renforcement de la chaussée en agglomération avec recalibrage entre les PR 9+0041 et 9+0580	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	386 000 € Opération de requalification	06/02/2017
DK	Ghyvelde	RD 601 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la RD 601 et de la rue nationale (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	170 000 € Opération de requalification	27/11/2017
DK	Gravelines	RD 601 - Aménagement en giratoire du carrefour des Colombiers à l'intersection de la RD 601, de la route portuaire du Colombier et de l'avenue Léon Jouhaux (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD et le GPMD	425 000 € Opération de requalification	27/11/2017
DK	Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Village, Coudekerque-Branche	Aménagement du carrefour des 7 planètes à l'intersection des RD 2 et 916	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	250 000 € Opération de requalification	27/11/2017
DK	Zuydcoote - Ghyvelde	RD 301 et 302 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection des RD 601 et 302 aux PR 30+0406 et 6+0041	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CUD)	175 000 € Opération de sécurité hors agglomération	26/03/2018
DK	Merville	Aménagement du carrefour RD 966/rue Barra du PR 5+0740 au PR 5+0810	35 % du coût global de l'opération	70 000 € Opération de requalification	19/11/2018
DK	Quaëdypre, Socx, Bergues	RD 916 - Aménagement giratoires RD 110 et 916/916A - Zone de la Croix Rouge B	75 % du giratoire sur le RD 916A 66 % du giratoire sur le RD 110	925 500 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	25/03/2019
DK	Armbouts-Cappel	RD 252 - Renouvellement de la chaussée dans le cadre de la restructuration des espaces publics du centre-village	25% du montant des travaux de chaussée réalisées par la CUD	40 000 € Opération de requalification	03/06/2019
DK	Zegerscappel, Esquelbecq	Création d'une piste cyclable sur la RD17	70 % du coût global de l'opération	400 000 € Opération cyclable	07/10/2019
DK	Renescure	Création d'une chicane sur la RD 642	70 % du coût global de l'opération	161 000 € Opération de requalification	17/12/2019
LILLE					
LL	Louvil	RD 94 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR13+0861 et 15+0384	100 % chaussée 70 % pour les bordures déplacées 35 % pour les bordures non déplacées 35 % pour les trottoirs non subventionnés au titre du FDAN	720 000 € Opération de requalification	06/02/2017

VALENCIENNES					
VA	Onnaing	RD 50 - Mise en sécurité du carrefour avec 2 voies communales en lien avec la création d'une aire d'accueil des gens du voyage au PR2+0955	50 % de la totalité des travaux (chaussée, feux tricolores, éclairage public)	51 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VA	Odomez	RD 954 - Tranche 2 - Réfection de la chaussée avec création d'aménagements cyclables en trottoir	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures	325 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VA	Beuvrages	RD 370 - Transfert d'une section de la RD 370 comprise entre les PR 0+0000 et 0+0400		60 100 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Rosult	RD 66A - Transfert de la RD 66A comprise entre les PR 0+0000 et 0+0110		10 950 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Saint-Aybert	RD 101A - Transfert d'une partie de la RD 101A du PR 0+0000 et 0+0200		33 430 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Wallers	RD 40 - Sécurisation et limitation de vitesse en entrée d'agglomération - Création d'une chicane	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	493 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
VA	Wavrechain-sous-Denain	RD 645 - Reconstruction de la chaussée - 3ème section entre les PR24+0747 et 25+0092	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	405 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
VA	Prouvy	RD 70 - Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement entre les PR1+0496 et 1+0988	100 % chaussée 60 % bordures-caniveaux- assainissement 35 % trottoirs	296 000 €	09/10/2017
				Opération de requalification	
VA	Artres	RD 59 - Recalibrage de la chaussée et création de trottoirs du PR 10+0600 au PR 10+1020	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 35 % pour les trottoirs	201 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Raismes	RD 169 - Requalification de la chaussée du PR 45+0001 au PR 46+0380	100 % pour les travaux de chaussée 70 % pour les travaux de bordures-caniveaux sauf sur la section reconstruite (100 %) 35 % trottoirs	874 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Wallers	RD 13 - Sécurisation des accès et traversées piétonnes aux abords du collège Jean Moulin du PR 22+0510 au PR 22+0719	100 % renforcement de chaussée 35 % trottoirs 30 % pour les autres travaux de chaussée y compris bordures-caniveaux	212 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Rosult	RD 66 - PR 2+0046 - Rectification e virage en vue de sécuriser le PN 37 de la ligne de chemin de fer "Lille-Hirson"	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 10 €/m² pour les trottoirs	30 030 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
VA	Marly et Saultain	RD 934 - PR 36+0785 - Aménagement d'un carrefour à feux avec création d'un îlot de tourne-à-gauche	50 % du coût global de l'opération 10 €/m² pour les trottoirs	154 500 €	19/11/2018
				Opération de requalification	

	Travaux réalisés et terminés
	Travaux en cours de réalisation
	Travaux à venir

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290843-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016-2020 - Voie nouvelle prolongeant la RD 964 à Fourmies depuis la place Alfred Derigny jusqu'à la rue Bernburg dénommée "Barreau de Fourmies" - Bilan de la concertation

Vu le rapport DV/2019/498

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le bilan de la concertation préalable relative au projet de nouvelle voie entre la RD 964 et la rue Bernburg sur la commune de Fourmies ;
 - d'approuver le principe d'aménagement de cette voie nouvelle ;
 - d'approuver le calendrier général de l'opération :
 - * 2020 : études nécessaires à l'élaboration des dossiers réglementaires,
 - * 2021 : instruction des dossiers réglementaires et enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique,
 - * 2022/2023 : engagement des travaux.
 - d'autoriser Monsieur le Président à lancer l'ensemble des procédures réglementaires liées au projet de nouvelle voie entre la RD 964 et la rue Bernburg sur le territoire de la commune de Fourmies, en particulier l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'autorisation environnementale ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats, conventions et tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 34.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290853-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le 30 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Patrick KANNER, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Didier MANIER, Françoise MARTIN, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €

Vu le rapport DV/2019/509

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la vente des véhicules suivants :
 - o une remorque avec le broyeur de branches immatriculée 350 CMF 59 pour un prix de vente de 5 252,83 € ;
 - o un tracteur agricole avec chargeur frontal immatriculé 533 BLQ 59 pour un prix de vente de 4 848,77 €.
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 34.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290826-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BRED, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Participation globale du Département du Nord au comité d'itinéraire de l'EuroVelo 4 animé par l'association "Calvados Attractivité".

Vu le rapport DRE/2019/502

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention 2019/2023, dont le modèle est joint au rapport avec l'association « Calvados Attractivité », relative à la participation technique et financière au comité d'itinéraire national de l'EuroVelo 4 ;
 - d'attribuer, dans le cadre de la convention, une subvention à l'association « Calvados Attractivité » à hauteur de 10 000 € par an pour la période 2019/2023 ;
 - d'imputer la dépense sur les crédits inscrits à l'opération 23005OP010, enveloppe 23005E23 du budget départemental 2019.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 35.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame BRIDOUX) et Monsieur MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290803-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 19 décembre 2019

Affiché le 19 décembre 2019

Notifié le 19 décembre 2019

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Politique de la Ville : Autorisation à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la MEL.

Vu le rapport DAT/2019/470

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement, dont le modèle est joint au rapport, relative au Projet de Renouveau Urbain de la Métropole Européenne de Lille ainsi que tous les documents afférents.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 36.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Monsieur VERFAILLIE, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291022-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 19 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Politique de la Ville : Autorisation à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la CAMVS.

Vu le rapport DAT/2019/471

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement, dont le modèle est joint au rapport, relative au Projet de Renouvellement Urbain de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (CAMVS), ainsi que tous les documents afférents.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 36.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Monsieur VERFAILLIE, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-291026-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAU, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Michel PLOUY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Politique de la Ville : autorisation à signer les Protocoles d'Engagements Renforcés et Réciproques de la MEL, de la CUD et de la CAVM jusqu'à 2022.

Vu le rapport DAT/2019/473

Vu l'avis en date du 9 décembre 2019 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés, dont le modèle est joint au rapport (annexe 1) permettant la prorogation du Contrat de Ville de la Métropole Européenne de Lille jusqu'en 2022 ainsi que tous les documents afférents ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés, dont le modèle est joint au rapport (annexe 2) permettant la prorogation du Contrat de Ville de la Communauté Urbaine de Dunkerque jusqu'en 2022 ainsi que tous les documents afférents ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés, dont le modèle est joint au rapport (annexe 3) permettant la prorogation du Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole jusqu'en 2022 ainsi que tous les documents afférents.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 38.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur VERFAILLIE.

Madame ARLABOSSE (porteuse du pouvoir de Monsieur PLOUY), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur PLOUY pour cette affaire.

Monsieur HIRAUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20191217-290822-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 décembre 2019

Affiché le

Suite à la convocation en date du 29 novembre 2019
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 DÉCEMBRE 2019

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Doriane BECUE, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Carole BORIE donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Barbara COEVOET donne pouvoir à Marie CIETERS, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM donne pouvoir à Martine FILLEUL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Anne VANPEENE, Olivier HENNO donne pouvoir à Bruno FICHEUX, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Marie-Aline BREDA, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Michel PLOUY, Eric RENAUD, Roger VICOT, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE.

OBJET : Politique de l'habitat et du Logement - Dispositifs Nord Equipement Habitat Solidarité et J'Amén'Age 59, subventions aux particuliers.

Vu le rapport DAT/2019/467

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité, les subventions pour le financement des 116 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 644 975,03 €, repris dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2019, opération 23006OP001 ;
 - d'attribuer, dans le cadre du dispositif J'Amén'Age 59, les subventions pour le financement des 5 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 17 986,79 €, repris dans le tableau ci-joint (annexe 2) ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2019, opération 13003OP003.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 39.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS NEHS COMMISSION PERMANENTE DU 17 DECEMBRE 2019

DEMANDES	COMMUNE	STATUT	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	TRAVAUX TTC (€)	SUB DPT (€)	MODALITE DE PAIEMENT
1	BAVAY	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	24 570,00	8 800,00	Avance 70 % 2 640,00
2	LOUVROIL	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 278,00	1 147,59	803,31 344,28
3	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 894,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
4	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutte contre Habitat Indigne	1	67 054,00	7 500,00	5 250,00 2 250,00
5	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 774,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
6	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 173,00	7 552,58	5 286,81 2 265,77
7	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Sécurité/Santé	2	87 422,00	8 000,00	5 600,00 2 400,00
8	FEIGNIES	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 051,00	4 862,76	3 403,93 1 458,83
9	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 968,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
10	FOURMIES	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	22 181,00	7 973,71	5 581,60 2 392,11
11	AULNOYE-AYMERIES	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	11 352,00	2 400,00	1 680,00 720,00
12	AVESNES-SUR-HELPE	PB	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 762,00	3 024,16	2 116,91 907,25
13	ANOR	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	26 290,00	8 606,75	6 024,73 2 582,02
14	POTELLE	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	18 621,00	8 158,00	5 710,60 2 447,40
15	PRISCHES	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	24 258,00	7 759,73	5 431,81 2 327,92
16	TAISNIERES-EN-THIERACHE	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 231,00	4 000,00	2 800,00 1 200,00
17	BAVAY	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	21 750,00	7 659,37	5 361,56 2 297,81
18	GRAND-FAYT	PO	AVESNES-SUR-HELPE (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	24 822,00	8 268,57	5 788,00 2 480,57
19	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 900,00	6 397,90	4 478,53 1 919,37
20	MAUBEUGE	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	9 411,00	2 221,00	1 554,70 666,30
21	BOUSIGNIES-SUR-ROC	PO	AVESNES-SUR-HELPE	Prime petits travaux	1	5 170,00	1 000,00	700,00 300,00
					43	516 932,00	121 332,12	84 932,48 36 399,64
22	LE CATEAU-CAMBRESIS	PO	CAMBRAI	Lutter contre la Précarité énergétique	1	18 833,00	4 000,00	2 800,00 1 200,00
23	SAINT-SOULET	PO	CAMBRAI	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 425,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
24	AVESNES-LES-AUBERT	PO	CAMBRAI	Lutter contre la Précarité énergétique	2	43 314,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
					5	101 572,00	16 800,00	11 760,00 5 040,00
25	DOUAI	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 700,00	4 502,69	3 151,88 1 350,81
26	MONTIGNY-EN-OSTREVENT	PO	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 089,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
27	MONCHECOURT	PO	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	84 000,00	7 200,00	5 040,00 2 160,00
28	DECHY	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 000,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
29	DOUAI	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 500,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
30	AUBERCHICOURT	PO	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	13 340,00	2 400,00	1 680,00 720,00
31	ANICHE	PO	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 620,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
32	BUGNICOURT	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutte contre Habitat Indigne	1	48 200,00	7 233,00	5 063,10 2 169,90
33	SIN-LE-NOBLE	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 280,00	2 217,28	1 552,10 665,18
34	FLINES-LEZ-RACHES	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	19 723,00	2 400,00	1 680,00 720,00
35	CUINCY	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	38 550,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
36	BRUNEMONT	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 741,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
37	DECHY	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 856,00	5 600,00	3 920,00 1 680,00
38	AUBY	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	17 490,00	4 800,00	3 360,00 1 440,00
39	DOUAI	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 000,00	5 943,14	4 160,20 1 782,94
40	MARCHIENNES	PO	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	17 072,00	5 392,00	3 774,40 1 617,60
41	PECCOUENCOURT	PO	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 892,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
42	ROUCOURT	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 312,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
43	ROOST-WARENDIN	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 961,00	6 400,00	4 480,00 1 920,00
					34	525 326,00	98 888,11	69 221,68 29 666,43

DEMANDES	COMMUNE	STATUT	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	TRAVAUX TTC (€)	SUB DPT (€)	Avance 70 %	Solde 30 %
44	LE DOULIEU	PO	DUNKERQUE (Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 371,00	5 876,55	4 113,59	1 762,96
45	HAZEBROUCK	PO	DUNKERQUE (Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 238,00	3 138,10	2 196,67	941,43
46	DUNKERQUE	PO	DUNKERQUE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 659,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
47	HOUTKERQUE	PO	DUNKERQUE (Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 950,00	6 421,00	4 494,70	1 926,30
48	GRAVELINES	PO	DUNKERQUE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	13 000,00	5 600,00	3 920,00	1 680,00
49	DUNKERQUE	PO	DUNKERQUE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	53 140,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
					12	151 358,00	33 835,65	23 684,96	10 150,69
50	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 711,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
51	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 034,00	3 852,00	2 696,40	1 155,60
52	TOURCOING	PB	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	101 453,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50
53	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	6 406,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00
54	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 263,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
55	HALLUIN	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 920,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
56	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 500,00	2 400,00	1 680,00	720,00
57	ARMENTIERES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 293,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
58	LOOS	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	75 184,00	8 000,00	5 600,00	2 400,00
59	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 869,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
60	NEUVILLE-EN-FERRAIN	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 494,00	4 000,00	2 800,00	1 200,00
61	WATTIGNIES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 443,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
62	ARMENTIERES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	9 488,00	4 000,00	2 800,00	1 200,00
63	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 834,00	2 400,00	1 680,00	720,00
64	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 532,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
65	PHALEMPIN	PO	LILLE (MEL) (Diffus)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	35 200,00	8 548,05	5 983,64	2 564,41
66	WAVRIN	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 320,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
67	LILLE	PB	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	7 378,00	3 745,60	2 621,92	1 123,68
68	LILLE	PB	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 795,00	2 500,00	1 750,00	750,00
69	LILLE	PB	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	9 945,00	3 745,60	2 621,92	1 123,68
70	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	89 084,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50
71	LINSELLES	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	53 586,00	8 037,00	5 625,90	2 411,10
72	PERENCHIES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 022,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00
73	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	150 694,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50
74	SECLIN	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 640,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
75	SEQUEDIN	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 300,00	3 258,00	2 280,60	977,40
76	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	5 988,00	5 600,00	3 920,00	1 680,00
77	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 393,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00
78	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 667,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
79	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 802,00	3 488,15	2 441,71	1 046,44
80	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	10 208,00	3 200,00	2 240,00	960,00
81	ARMENTIERES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 400,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
82	MARCO-EN-BAROEUL	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 652,00	3 200,00	2 240,00	960,00
83	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 884,00	2 400,00	1 680,00	720,00
84	LINSELLES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 060,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
85	ARMENTIERES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 094,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00
86	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 536,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00
87	ROUBAIX	PB	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	2 121,92	2 121,92	1 485,34	636,58
88	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	10 738,00	4 000,00	2 800,00	1 200,00
89	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	12 000,00	8 000,00	5 600,00	2 400,00
90	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	33 890,00	5 083,54	3 558,48	1 525,06
91	LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 500,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
92	RONCO	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	89 450,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50
93	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	46 780,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
94	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 250,00	4 000,00	2 800,00	1 200,00
95	WATTELOS	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 800,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
96	MARQUETTE-LEZ-LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 024,00	716,95	501,87	215,08
97	ARMENTIERES	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 886,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
98	WASQUEHAL	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 600,00	5 694,24	3 985,97	1 708,27
99	BONDUES	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	54 237,00	8 135,66	5 694,96	2 440,70

DEMANDES	COMMUNE	STATUT	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	TRAVAUX TTC (€)	SUB DPT (€)	Avance 70%	Solde 30%
100	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 504,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
101	LILLE	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	800,14	436,44	305,51	130,93
102	TOURCOING	PO	LILLE (MEL)	Lutte contre Habitat Indigne	1	72 441,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50
103	CROIX	PO	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	28 096,00	4 000,00	2 800,00	1 200,00
					87	1 621 190,06	294 238,15	205 966,71	88 271,44
104	ESCAUDAIN	PO	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 644,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
105	VALENCIENNES	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 136,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
106	RUMEGIES	PO	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	78 400,00	5 600,00	3 920,00	1 680,00
107	FRESNES-SUR-ESCAUT	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 774,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
108	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 513,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
109	SAINT-AMAND-LES-EAUX	PO	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 701,00	7 200,00	5 040,00	2 160,00
110	RUMEGIES	PO	VALENCIENNES (CAPH)	Lutte contre Habitat Indigne	1	77 567,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50
111	SAINT-AMAND-LES-EAUX	PO	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 152,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
112	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	44 812,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
113	ESCAUTPOINT	PO	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 208,00	5 282,00	3 697,40	1 584,60
114	ONNAING	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 142,00	1 224,00	856,80	367,20
115	BEUVRAGES	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 344,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
116	BEUVRAGES	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 690,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
					24	462 083,00	79 881,00	55 916,70	23 964,30
					205	3 378 461,06	644 975,03	451 482,52	193 492,51

COMMUNE		STATUT	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX RETENUS TTC (€)	SUB DPT (€)	Avance 70%	Solde 30%
117	OHAIN	PO	AVESNES SUR HELPE (Diffus)	Autonomie	1	4 995,29	2 424,31	1 697,02	727,29
118	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	PO	VALENCIENNES (CAVM)	Autonomie	1	10 970,61	6 915,58	4 840,91	2 074,67
119	GENECH	PO	LILLE (MEL) (Diffus)	Autonomie	1	10 970,61	6 915,58	4 840,91	2 074,67
120	ROUBAIX	PO	LILLE (MEL)	Autonomie	1	4 325,75	1 985,91	1 390,14	595,77
121	DOUAI	PO	DOUAI (Douaisis Agglo)	Autonomie	2	15 233,44	7 450,63	5 215,44	2 235,19
					1	3 195,00	1 196,27	837,39	358,88
					5	34 394,34	17 986,79	12 590,76	5 396,03

Le texte intégral des délibérations publiées dans ce recueil
peut être consulté :

A la Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Service Assemblées et contrôle de la légalité

Les Arcuriales,
Bâtiment D, 1^{er} étage, porte 438
45 rue de Tournai à Lille

Et

A l'Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory à Lille
- à l'accueil

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

- Accueil

Les Arcuriales

45 rue de Tournai

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
 - Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (Bâtiment D - 1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59000 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité
☎ 03.59.73.83.23

Achévé d'imprimer le 20/01/2020
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal